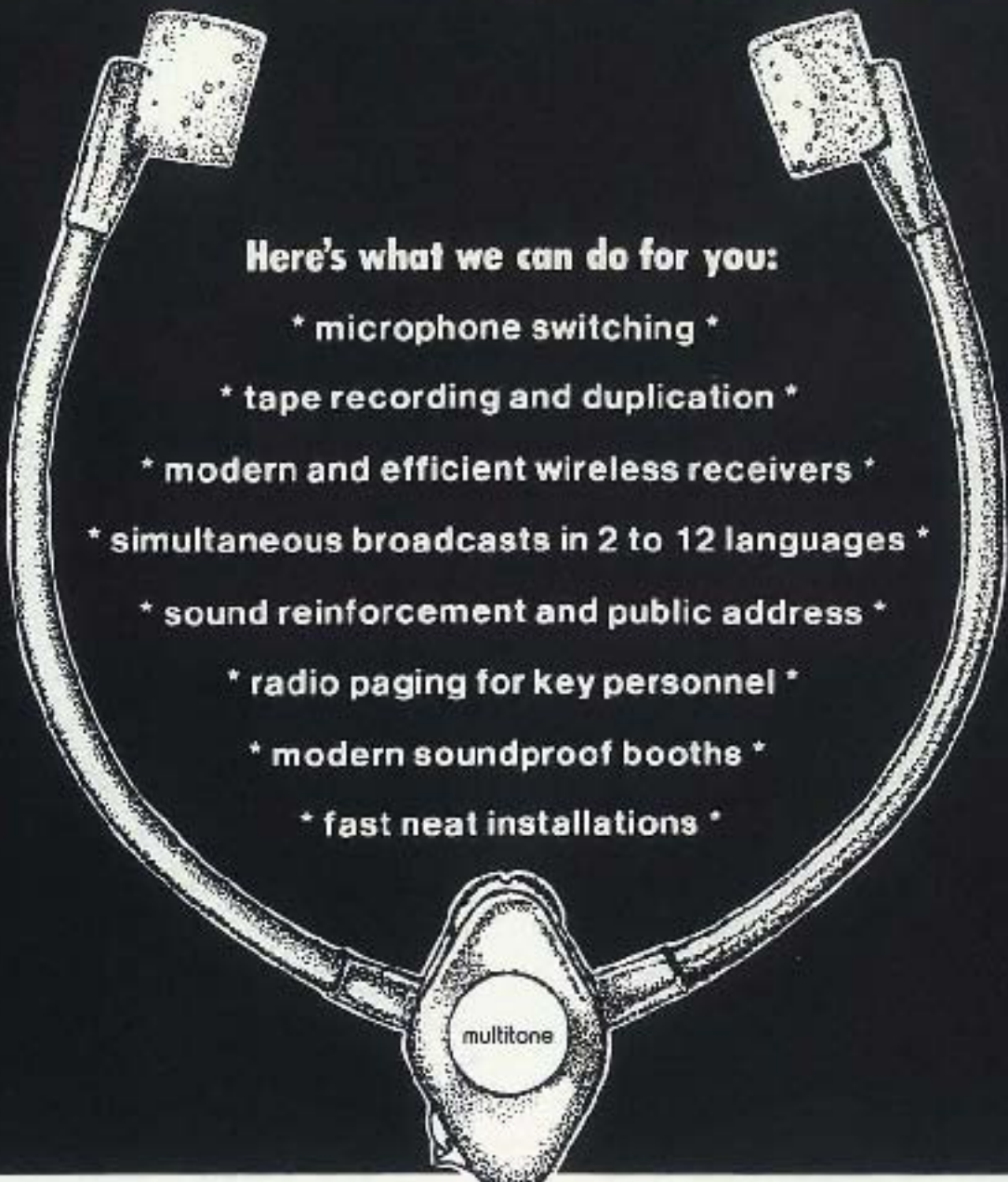


UNDERSTANDING

Multitone Interpretation Systems ensure professional technical services for your bilingual or multilingual meetings.



Here's what we can do for you:

- * microphone switching *
- * tape recording and duplication *
- * modern and efficient wireless receivers *
- * simultaneous broadcasts in 2 to 12 languages *
- * sound reinforcement and public address *
- * radio paging for key personnel *
- * modern soundproof booths *
- * fast neat installations *

Multitone Electronics Ltd., operating across Canada, has serviced several thousand Canadian conferences during the past 15 years.
for your total conference communications needs call: (416) 745-2000

multitone

Pour commencer...

Publié quatre fois l'an par la Société
des traducteurs du Québec
1010, rue Sainte-Catherine ouest,
Bureau 340
Montréal (Québec) H3B 1G1
Tél. : (514) 861-1783

Rédaction

Johanne Dufour,
Josée Ouellet-Simard et
Pierre Marchand

Chroniques

Robert Dubuc (*Des mots*),
Paul Horguelin (*Des revues*),
Nada Kerpan (*Sur le rif*) et
Richard Kromp (*Des livres*).

Collaboration

Claudine Aucuit,
Claude Bédard,
Louise Brunette,
Ghislaine Daoust,
Jean-François Joly,
Éliane Orléans-Gerstein
et Minh Truong

Correspondants

Jean Delisle (Hall) et
Marie-Claire Lemaire (Québec)

Conception graphique

Francine Bourque

Photo de la couverture

Nelson Curry

Composition et mise en page

Typo Excel Inc.

Impression

Imprime Unitée

Publicité

Jean Malboeuf (Jean Séguin &
Associés - (514) 748-6561)

Toute reproduction est interdite
sans l'autorisation de l'éditeur et de
l'auteur.

Dépôt légal 2^e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN : 0821-1876

Deux ans de travail, une
cinquante de personnes mises à
contribution. Voilà qui donne une
idée des énergies investies dans
cette aventure un peu extraordinaire
que représente la création d'une
revue professionnelle.

Circuit se propose de présenter,
quatre fois l'an, le plus
d'information possible sur un
secteur d'activité généralement peu
touché par les autres médias : celui
de la communication langagière.
Tous les aspects du métier de
communicateur (interprète,
terminologue, traducteur, rédacteur,
etc.) seront abordés. Grands
reportages, analyses, tables rondes,
chroniques, entrevues, recensions,
rien ne sera négligé pour que le
communicateur d'aujourd'hui puisse
garder le contact avec son milieu
professionnel, bien entendu, mais
aussi avec le monde
« paraprofessionnel », afin que les
horizons soient élargis le plus
possible.

C'est pourquoi on trouvera, dans
ce premier numéro, un grand
dossier sur le rôle et l'influence de
l'informatique appliquée aux
professions langagières. Il y est
également question du récent
colloque organisé par le Conseil de
la langue française et la Société des
traducteurs du Québec sur la qualité
de la langue et la traduction. Une
entrevue avec un commissaire
enquêteur de la Commission de
surveillance de la langue française
nous fera mieux comprendre le
mode de fonctionnement de cet
organisme. Nos chroniques (*Des
mots*, *Des revues*, *Des livres* et *Court-
circuit*) vous livreront leur message,
tantôt hautement informatif, tantôt
très personnel, mais toujours digne
d'intérêt, du moins l'espérons-nous.

Il reste une page à remplir dans
Circuit : celle qui vous appartient.
N'hésitez pas à nous écrire, si le

cœur vous en dit. En tant que
professionnels du crayon, de la
machine à écrire ou de l'appareil de
traitement de textes, vous n'aurez
sûrement aucun mal à formuler vos
idées. Le comité de rédaction en a
d'ailleurs le plus grand besoin. Le
numéro que vous tenez entre les
mains étant justement un numéro
d'essai, nous avons besoin de toutes
les idées, suggestions, critiques et...
louanges qui vous passeront par la
tête. *Circuit* veut en effet
comprendre et faire comprendre la
profession qui est la vôtre. La revue
sera ouverte à tous les courants
d'opinions, parce que précisément
tous ces courants se trouvent
véhiculés dans la communauté
professionnelle.

Nous vous souhaitons bonne
lecture, en attendant que le dialogue
commence.

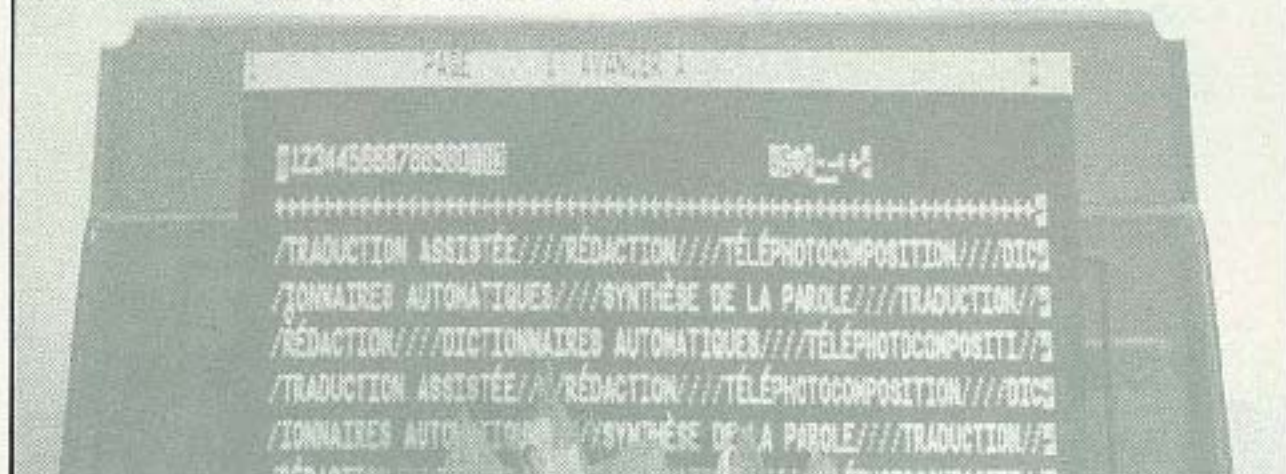
Pierre Marchand
Président

Société des traducteurs du Québec



Du langage-machine aux machines linguistiques :

L'ORDINATEUR A LA PAROLE



par Agnès Guitard
et Pierre Marchand

À Pittsburg aux États-Unis, une station de radio a récemment recruté un animateur nouveau genre. Son travail : présenter les disques, donner la météo et assaisonner le tout de quelques blagues et traits d'esprit. Rien de particulier à cela sinon que le présentateur en question ne quitte jamais la station de radio, ne dort ni ne mange... et ne risque jamais de se mettre en grève. Et pour cause : la nouvelle recrue est un ordinateur capable d'enregistrer numériquement des éléments d'information et de les restituer artificiellement sous forme parlée.

Encore un nouveau gadget de l'informatique qui vient s'ajouter à une panoplie pourtant déjà bien fournie ? Peut-être. Mais il reste que le synthétiseur de la parole pour nommer l'appareil par son nom — n'est qu'un exemple des incursions de plus en plus nombreuses de l'informatique dans un domaine que l'homme a toujours célébré comme étant le symbole de sa grandeur et de sa spécificité : le langage.

L'ordinateur, en effet, est aujourd'hui présent dans toutes les activités langagières. Non seulement est-il capable de mémoriser l'information et de la restituer sous forme écrite ou parlée, mais encore il peut l'analyser afin d'aider l'être

humain à prendre certaines décisions en matière de langue. Nous nous proposons, quitte à laisser aux prochains numéros le soin d'attaquer certains aspects en détail, de faire pour le moment un tour d'horizon des applications langagières de l'informatique. Comment l'ordinateur traite-t-il le langage ? Quelles conséquences l'informatique peut-elle avoir sur nos vies professionnelles ? Regardons d'un peu plus près cette machine qui suscite l'inquiétude chez les uns et l'espoir chez les autres, et qu'on souhaite être à la fois notre sujet et notre complément.

L'ordinateur traite les textes

Ce titre surprendra probablement plus d'un lecteur puisque tout le monde sait qu'un appareil de traitement de textes, dépourvu de fonctions d'analyse, de sélection et de calcul, n'est pas vraiment un ordinateur. Pourtant, l'histoire somme toute récente encore de l'informatique a eu le temps de nous faire voir les aspects linguistiques du progrès.

Il y a longtemps en effet que les professionnels de l'informatique ont recours à des programmes de traitement de textes pour leurs besoins propres. Ces programmes sont devenus si populaires que trois hommes de génie — Michel Virard, Sel Matthews et John Collins — ont eu l'idée de les « sortir » de

l'ordinateur pour les faire tourner sur des appareils spécialement destinés à cette fin. C'est ainsi qu'à Montréal au début des années soixante-dix, est né le premier appareil de traitement de textes, l'AES 90. Le succès fut si foudroyant que le monde entier s'est mis dans la course.

Aujourd'hui, on trouve partout ces petits appareils à écran, clavier et lecteur de disquettes. Tant et si bien qu'on ne se vante plus d'en posséder un : on est plutôt porté à s'excuser si on n'en a pas ! Le succès a été tel, en effet, que le traitement de textes a pratiquement réalisé à lui tout seul la révolution que beaucoup attendaient : faire entrer les machines dans les bureaux. Dès lors, la suite a été facile : on ne voulait plus seulement un appareil qui se contente de mémoriser et de reproduire des textes. On voulait classer, faire du tri, communiquer et, pourquoi pas, faire des calculs, des statistiques et quoi d'autre encore. De sorte que, petit à petit, les appareils de traitement de textes se sont transformés en micro-ordinateurs ou, comme certains fabricants se plaisent à le dire pompeusement, en « appareils de traitement de l'information ». Rejeton de l'ordinateur, l'appareil de traitement de textes est retourné à l'ordinateur en en devenant un lui-même.

Ce n'était là que le premier aspect de la révolution, facile à observer tant il a été spectaculaire.

Une deuxième révolution, par contre, est en train de s'opérer. Celle-là est beaucoup plus difficile à analyser puisqu'elle se fait pratiquement en secret.

De quoi s'agit-il ? Revenons un peu en arrière. Quand les appareils de traitement de textes ont fait leur apparition, quel fut le réflexe général ? Considérer ces nouveautés comme des super-machines à écrire et, par conséquent, les mettre entre les mains de ceux — statistiquement il faudrait dire « de celles » — qui travaillaient jusqu'alors avec une machine à écrire : les dactylos. Et c'est bien ce qui est arrivé ; c'est le personnel de secrétariat qui a appris le premier à apprivoiser les merveilles aujourd'hui bien connues du traitement de textes.

Pendant ce temps, les professionnels de l'écriture — rédacteurs et traducteurs — continuaient et continuent encore massivement à se servir des moyens traditionnels : le crayon, la machine à écrire, le dictaphone. Parmi tous ces producteurs de textes, un groupe a fait se révéler particulièrement ouvert au traitement de textes : celui des utilisateurs de la machine à écrire. On a commencé par les journalistes. Il y a quelques années maintenant que les grandes entreprises de presse ont équipé leurs salles de rédaction d'appareils de traitement de textes branchés sur des ordinateurs reliés à des photocomposeuses, de sorte que le typographe — mot qui va bientôt sortir de notre vocabulaire — ne retape pas ce qu'a déjà tapé le journaliste. Il y a un an au moins que *la Presse* a fait faire à ses journalistes le saut informatique. *Le Devoir* a pris son virage technologique en janvier dernier.

On voit bien pourquoi le traitement de textes a si facilement gagné les milieux du journalisme : habitués à se servir d'une machine à écrire, les reporters et chroniqueurs ont eux aussi trouvé merveilleuse cette super-machine à écrire. Lysiane Gagnon le reconnaissait publiquement il y a quelques semaines, elle qui ne voulait rien savoir lorsqu'on lui a proposé d'utiliser une machine. Surveillons bien les journalistes. Aujourd'hui, ils sont très contents de la fonction traitement de textes. Mais, curieux comme ils sont, ils ne seront pas longs à vouloir, eux aussi, obtenir davantage de la machine : interroger des banques documentaires, obtenir les cotes de

la bourse, faire des calculs complexes, etc. Ce qui s'est produit pour les secrétaires-dactylos est en train de se réaliser pour les journalistes.

Pendant ce temps, dans les services et entreprises de rédaction et de traduction, la vie continuait son petit bonhomme de chemin. On rédigeait selon les trois méthodes mentionnées plus haut et on demandait ensuite aux opérateurs de traitement de textes de recopier ce qui avait été une première fois consigné sur un support quelconque, papier ou cassette de dictaphone. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, les utilisateurs de la machine à écrire n'ont pas tardé à vouloir se servir de l'appareil de traitement de textes pour rédiger et pour traduire. Au début, on les considérait parfois comme des illuminés ou, pire encore, comme des irresponsables qui cherchaient à se détourner de leurs fonctions véritables à seule fin de s'amuser avec un gadget.

Pourtant, ces précurseurs ne faisaient que redécouvrir ce que les dactylos et les journalistes connaissaient déjà. Comme eux, ils ont fait la même grande constatation : avec une machine de traitement de textes, ils étaient autonomes, libres !

Pourquoi ? Parce qu'ils étaient débarrassés des ratures et du liquide correcteur lorsqu'il faut réparer les fautes ; des ciseaux, de la colle et du photocopieur lorsqu'il faut répéter ou déplacer des passages déjà rédigés ; de la nécessité de relire en entier un texte pour y faire plusieurs fois un changement identique ; de l'obligation d'attendre patiemment son tour pour faire taper par quelqu'un d'autre son texte sur papier, et de se retrouver ensuite avec un tapuscrit qu'il faut relire au cas où des erreurs ou des omissions s'y seraient glissées pendant la frappe définitive.

Les rédacteurs et traducteurs qui ont fait pour leur compte ces premières découvertes n'étaient pourtant pas au bout de leurs surprises. Les fonctions qui les ont émerveillés en premier, et que nous venons de décrire, sont des fonctions « mécaniques » : effacement automatique, reproduction et déplacement d'une partie du texte, recherche et remplacement automatiques, impression à 40 ou 50 caractères à la seconde, parfois davantage. Mais voilà que d'autres fonctions voient

le jour, celles-là d'ordre intellectuel, voire esthétique.

L'aspect le plus frappant, en effet, de l'arrivée des journalistes, traducteurs et rédacteurs dans le groupe des utilisateurs du traitement de textes, c'est que celui-ci s'est enrichi d'une nouvelle catégorie de travailleurs dont la fonction fondamentale est de créer, d'imaginer, d'inventer, de décider comment dire ou écrire telle ou telle chose, avec tout ce que cela suppose d'hésitations, d'atermoiements, de retours en arrière suivis de brusques éclairs de génie qui font surgir en quelques minutes ce qu'on cherchait depuis une heure.

C'est alors que ces professionnels de l'écriture se sont aperçus que, contrairement à ce que tout le monde imaginait, ils ne faisaient pas, avec de telles machines, du traitement de textes mais du traitement d'idées. Les voilà qui se surprennent à écrire tout de suite une phrase dont ils n'ont pas immédiatement besoin, mais qu'ils ne veulent pas perdre. Les voilà encore qui relisent tout un paragraphe pour s'apercevoir qu'il aurait fallu séparer deux idées et reléguer la seconde à la toute fin du texte, parce qu'elle ferait une fort jolie conclusion : qu'à cela ne tienne, on déplace l'idée. Les voilà en fait qui changent petit à petit leur façon de jouer avec les idées. Quand on peut, sans presque aucune contrainte matérielle, transformer une introduction en conclusion et vice versa, une nouvelle liberté naît : celle de moduler facilement l'expression de ses idées.

Cette euphorie, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, a pourtant un prix qu'il faut payer. Le prix d'acquisition, pour commencer, nettement plus élevé que celui des outils traditionnels. Il faut ensuite apprendre à faire fonctionner l'appareil. Pour certains, l'obstacle semble de taille : l'apprentissage du clavier exige un certain courage lorsqu'on n'a pratiquement jamais touché une machine à écrire (ils ont eu de la chance, ces journalistes !). En plus de ces barrières matérielles, il y a l'obstacle socio-culturel : certains doivent se défendre contre la sensation d'être dévalorisés parce qu'ils ont à se servir du même outil qu'un opérateur de traitement de textes (de même, on pourrait se demander si certains de nos grands-parents ne se sont pas sentis dévalorisés d'avoir à conduire eux-

mêmes leur véhicule automobile au lieu de se faire conduire par un cocher). D'autres, enfin, avancent des arguments d'ordre méthodologique : écrire à la machine — de traitement de textes ou ordinaire — c'est être condamné à aligner minutieusement, les uns à la suite des autres, une série de caractères sans signification, alors qu'en dictant on manie de larges blocs d'idées. Voilà en effet à quoi ressemble aujourd'hui la discussion qui s'est engagée dans les milieux de l'écriture professionnelle au sujet

traduction. Une importante entreprise de télécommunications et un cabinet de services linguistiques sont en train d'en faire autant ; à voir les réactions des utilisateurs, la réussite paraît assurée. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à avoir tenté l'expérience.

En apprivoisant d'abord la machine, les traducteurs s'aperçoivent aussi qu'ils peuvent contrôler tout un aspect du travail qui leur avait jusqu'à présent échappé : la réalisation matérielle du texte. Il faut les voir, ces traducteurs, jouer

d'être sûr que la machine en soi ralentisse le travail du traducteur. Il faut bien sûr voir la qualité du produit fini. Et comparer ce qu'il en coûte de produire au dictaphone 400 ou 600 mots à l'heure, quitte à les faire ensuite passer par tout le processus de frappe, re-frappe et frappe définitive. Certes, le débat n'est pas clos.

Il ressort de tout ceci qu'après la première et la deuxième vague de l'implantation de la machine, respectivement réalisée par les dactylos et les journalistes, les traducteurs, les rédacteurs... et même les écrivains sont en train de « faire » la troisième vague. Demain, l'assaut final sera donné lorsque les cadres se verront eux aussi glisser un clavier entre les mains. Aujourd'hui, ils sont un peu nerveux. Les professionnels de l'écriture auraient sûrement beaucoup de choses à leur dire...

L'ordinateur cherche et trouve

L'une des tâches dont l'ordinateur s'acquitte le mieux est le repérage et la manipulation de données très abondantes et logiquement structurées. Les bases de données terminologiques, bibliographiques et documentaires sont donc le prolongement logique de tout système informatisé à l'usage des professionnels de l'écriture.

Mais, pour être efficaces, les bases de données doivent être grandes. C'est dire qu'elles exigent un déploiement de ressources informatiques qui ne sont pas à la portée de tout le monde. C'est pourquoi ces banques de données sont relativement rares, ailleurs qu'à la fonction publique ou dans les bibliothèques.

Quel espoir a-t-on de relier ces instruments de recherche aux autres outils informatiques pour former un système complet et harmonieusement intégré ?

Premier espoir : l'idéal télématique — multiplier les réseaux et les points d'accès à des bases de données — devrait être en voie de se concrétiser. Les moindres postes de télévision, terminaux de micro-ordinateurs, machines de traitement de textes pourront, toutes incompatibilités résolues, donner accès à l'information voulue.

En outre, la recherche vise à alléger les procédures d'interrogation des banques. Les questions en viendront à être formulées en langage de tous les

La machine allène-t-elle ?

On peut dire d'une machine qu'elle est aliénante si :

- (a) l'utilisateur ne peut pas exécuter une tâche ou une fonction particulière de plusieurs façons différentes ;
- (b) l'utilisateur ne peut plus travailler lorsque la machine tombe en panne ;
- (c) la manipulation des commandes prend plus d'importance que le travail effectué, et distrait l'utilisateur de ses objectifs premiers ;
- (d) un important pourcentage de l'activité de l'activité corporelle et mentale est occupée par l'opération de la machine.

Essayez d'appliquer ces entées à une machine dans une chaîne de montage... à un dictaphone... à une voiture... à une machine de traitement de textes... Et jugez vous-mêmes.

de l'automatisation du travail. S'il est vrai qu'un jour il sera possible de dicter son texte à l'ordinateur, qui transformera la parole en écriture — certaines entreprises travaillent fébrilement à réaliser l'exploit —, les adeptes du dictaphone seront peut-être mieux disposés à l'égard de la machine.

D'ici là, le clavier s'avère le seul moyen pratique de communiquer avec l'ordinateur. Le traitement de textes apparaît alors comme une discipline fondamentale qu'il faut acquiescer si on veut devenir véritablement à l'aise avec l'aspect mécanique du travail. D'ailleurs, un paradoxe guette la génération actuelle des 25-40 ans. Pendant qu'on s'apprête à livrer les dernières batailles afin d'éviter l'envahissement du clavier, celui-ci fait son apparition dans les foyers et dans les écoles (le gouvernement du Québec vient d'annoncer un vaste programme d'acquisition). Papa et maman ont peut-être encore un peu peur du clavier, mais ils sont fiers de voir l'enfant et l'adolescent apprendre à s'en servir.

Il ne faudrait pas par ailleurs exagérer les mouvements de résistance des traducteurs, pour prendre cette catégorie. Depuis quelques années déjà, une grande société d'informatique (vocation oblige) a généralisé le traitement de textes dans son service de

du caractère gras comme d'un nouveau moyen d'expression, apprendre quand il faut justifier à droite et quand il ne le faut pas, changer à volonté la disposition du texte, ou même modifier leurs phrases pour tenir compte des contraintes de la présentation. Rien entendu, ces préoccupations ne sont pas nouvelles. Ce qui est révolutionnairement nouveau, par contre, c'est qu'elles s'intègrent peu à peu aux processus de la réflexion, de l'écriture et de la réalisation matérielle. Il faudrait plutôt, en réalité, parler de contre-révolution puisque cette intégration, cette fusion des fonctions va exactement à l'encontre du modèle de la division du travail légué au début du siècle par la génération des Ford.

C'est pourquoi certains se demandent si les professionnels de l'écriture ne sont pas en train de perdre leur temps à s'occuper de fonctions qu'ils devraient laisser aux opérateurs de traitement de textes. On craint en effet que la production ne s'en resseme.

La meilleure façon de trancher le débat, c'est de le quantifier. On apprend, par exemple, que certains traducteurs se vantent d'avoir produit entre 250 et 350 mots à l'heure (moyenne d'élève au Québec et au Canada) tout en réalisant en même temps la frappe définitive bien formée. Ceci indique qu'il est loin

jours ; au système d'en tirer des mots-clés, d'en dégager des concepts et des thèmes, par analogie et analyse sémantique, et d'orienter alors sa recherche. En sortie, le demandeur se verra proposer une liste de sources documentaires ou d'extraits de documents. Tout ceci indique quelle est la voie de l'avenir pour les bases de données documentaires.

Les ressources mises actuellement à la disposition des professionnels sont plus modestes, mais tendent vers ce modèle. Les serveurs informatiques tels INFORMATECH ouvriront à leur clientèle l'accès de banques de données toujours plus nombreuses. D'autre part, les banques de terminologie du Québec et d'Ottawa sont à la disposition d'un nombre grandissant d'abonnés. De plus, elles amorcent toutes deux une étape de refonte et de révision de leurs programmes, et pourraient de ce fait devenir plus facilement accessibles aux usagers.

Ce sont les cabinets et les services de traduction qui, les premiers, souhaitent se doter de fichiers informatisés. Comme leurs fonds terminologiques, pris individuellement, dépassent rarement 50 000 termes, et presque jamais 100 000 termes, un ordinateur peu coûteux devrait suffire à la tâche. Dans ces conditions, pourquoi y a-t-il encore si peu de banques de terminologie maison ?

On constate en effet que les seules réalisations sont le fait d'indépendants travaillant sur micro-ordinateurs, ou de groupes disposant de ressources informatiques importantes. Ainsi, le service de traduction d'IBM à Montréal a mis au point une banque de terminologie pour son usage interne, avec l'aide du logiciel STAIRS, utilisé également par la Banque de terminologie du Québec. Les privilèges d'accès à l'informatique du groupe ont peut-être joué. Les avantages des indépendants sont d'une autre nature : ils jouissent d'une grande liberté de décision et d'expérimentation ; leurs contraintes informatiques et budgétaires importent moins, puisque leurs fichiers sont petits.

Tous ces avantages manquent aux services et cabinets de taille moyenne. Pour eux, l'obstacle à la mise sur pied de banques de terminologie est somme toute le

manque de ressources en temps, en argent et en expertise. Le logiciel voulu n'existe pas : par conséquent, il faut avoir recours à des fournisseurs disposés à le créer de toutes pièces ou à adapter des produits-programmes existants.

C'est pourquoi le GITE (groupe interentreprises pour la Gestion Informatique de la Terminologie), qui rassemble quatorze services et cabinets de traduction de Montréal, a soumis à diverses maisons de logiciel un cahier des charges décrivant un protocole de fiche terminologique ainsi que les caractéristiques d'une banque consultable à partir de terminaux de traitement de textes. Pareille initiative est propre à attirer l'attention du marché sur ces besoins particuliers... et c'est là un point important dans un processus d'informatisation.

Autre point crucial : l'informatisation, dans tous les domaines, ne prend tout son intérêt que si l'ensemble des fonctions disponibles peuvent être effectuées à partir d'un même terminal, avec un minimum d'opérations de transfert d'une fonction à l'autre. Cette intégration est difficile à réaliser, mais heureusement, la bureautique songe de plus en plus à opérer l'indispensable jonction entre, notamment, traitement de textes et traitement de données.

Mais, en deçà des banques de données, plusieurs outils lexicologiques offrent des possibilités prometteuses. Quoi de plus naturel, pour ceux qui utilisent le traitement de textes et dont la profession est d'écrire, que de pouvoir consulter à l'écran, pendant la rédaction d'un document, un outil aussi universellement utile qu'un dictionnaire ou un lexique bilingue ? D'ailleurs, il est question de fournir ce genre d'outil aux journalistes d'une grande salle de rédaction de Montréal.

Les dictionnaires automatiques peuvent prendre diverses formes. Les plus élémentaires sont de simples listages alphabétiques que l'on consulte. Les plus perfectionnés sont à accès sélectif : par exemple, un traducteur tape un terme ; plusieurs équivalents dans une autre langue lui sont proposés à l'écran ; il en choisit un et le fait incorporer automatiquement à son texte. Au moins un système de ce genre existe, celui de la société américaine ALPS.

Et si on hausse d'un cran le degré de perfectionnement des dictionnaires automatiques bilingues, on entre d'emblée dans le domaine de la traduction automatique...

L'ordinateur traduit

D'entrée de jeu, des distinctions s'imposent.

On entend beaucoup parler de traduction automatique, de traduction assistée par ordinateur et d'aides à la traduction, et parfois, les différents sens donnés à ces expressions se chevauchent ou sont imbriqués. On appelle *traduction automatique* toute traduction effectuée par un ordinateur sans intervention humaine ; la *traduction assistée par ordinateur* désigne souvent un processus interactif de traduction par ordinateur, exigeant l'intervention d'un traducteur pour « désambigüer » des phrases et effectuer le choix de certains termes ; par *aides à la traduction*, on entend l'ensemble des outils informatiques mis à la disposition des traducteurs dans l'exercice de toutes les phases de leur travail, de la réception des textes à leur envoi au client, en passant par la recherche terminologique ou le compte de mots. Toutefois, le terme *traduction assistée par ordinateur* recouvre souvent la même réalité. En fait, la confusion commence quand un même système intègre traduction automatique ou assistée et divers outils d'aide à la traduction (traitement de textes, photocomposition, dictionnaire automatique, etc.) : les fabricants parlent alors, et peut-être est-ce défendable, de systèmes de traduction assistée par ordinateur.

Il existe toute une variété de systèmes de traduction automatique et assistée, dont la conception et les applications sont très diverses.

Les systèmes de traduction automatique dits « de deuxième génération », nés pour la plupart de la recherche fondamentale, procèdent par analyse syntaxique de l'ensemble d'une phrase, dont ils dressent un modèle. Ils font intervenir un ou plusieurs dictionnaires aux entrées complexes, incluant des règles, des tests et des instructions aux multiples embranchements. De plus, dans plusieurs contextes, certaines formes d'analyse du sens des mots (analyse sémantique) sont possibles. Ces systèmes, tels TAUM ou MÉTÉO, ne sont pas destinés au marché des

traducteurs et, quoique généralisables, sont conçus en fonction de domaines d'application bien circonscrits, techniques, à syntaxe plus ou moins limitée.

Les systèmes de traduction automatique de première génération, mis sur pied pour prendre en charge de façon opérationnelle de forts volumes de traduction technique, se contentent d'une analyse syntaxique dans une « fenêtre » de cinq ou six mots ou locutions. Les dictionnaires qui y sont associés contiennent, pour chaque entrée, des renseignements syntaxiques assez classiques (flexions, prépositions associées, catégorie animé/non animé, etc.), moins élaborés que pour les systèmes décrits plus haut. L'analyse sémantique est nulle ou presque nulle. Ces systèmes, tels SYSTRAN et WEIDNER, sont commercialisés. Leur efficacité augmente avec la technicité des textes.

Quant aux systèmes de traduction assistée, ils peuvent s'apparenter à l'une ou l'autre des catégories ci-dessus. Leur seul signe distinctif est leur conception interactive. L'ordinateur pose des questions à un traducteur qui résout pour lui les ambiguïtés et se charge des choix les plus ardu. ALPS est le modèle des systèmes de ce genre.

La traduction automatique a connu des hauts et des bas assez spectaculaires. Mise à l'honneur par la guerre froide (les Soviétiques traduisaient l'anglais à la machine ; les Américains traduisaient le russe et le vietnamien ; il nous en est resté SYSTRAN), elle a semblé déperir après le rapport de la commission ALPAC (1966). Ce rapport déclarait que la traduction automatique n'était rentable que sans révision, et n'était utile que pour se renseigner sur le contenu général d'un document.

Le Canada, l'Allemagne fédérale et la France ont donné un regain de vie à la traduction automatique avec leurs recherches (MÉTÉO, TAUM, GETA). Aux États-Unis, SYSTRAN s'est commercialisé ; WEIDNER et ALPS ont vu le jour à la suite des travaux de l'université Brigham Young en Utah, intéressée à la traduction de la Bible dans le cadre du missionnariat mormon. En traduction automatique, d'étranges chemins mènent à Rome ; l'espionnage donne la main à l'action religieuse.

Toutefois, les essais se sont multipliés, ainsi que les déceptions,

La machine est-elle un facteur de déshumanisation ?

Les critères suivants peuvent permettre de déceler une possible déshumanisation :

- (a) le temps passé à la machine ;
- (b) la dépendance vis-à-vis de personnes connaissant mieux la machine que soi ;
- (c) la diminution des contacts personnels ;
- (d) la présence d'un environnement plus « matériel » ;
- (e) l'augmentation indue des quotas de production ;
- (f) la diminution du nombre de tâches exigeant du jugement ;
- (g) l'augmentation du nombre de tâches répétitives.

En outre, il est intéressant d'appliquer les critères à diverses machines... et de se rappeler que presser un bouton pour corriger une erreur (opération courante du traitement de textes) est plus humain que de suer pour la réparer !

et la traduction automatique s'est fait damer le pion, il y a deux ou trois ans, par les aides à la traduction.

Aujourd'hui, il est encore difficile de prévoir si la traduction automatique se dirige vers une crête ou un creux de vague. Peut-être vers une crête, si de plus en plus de grandes entreprises et organisations, submergées par de forts afflux de traduction technique, décident d'employer l'ordinateur pour se maintenir à flot. SYSTRAN, par exemple, compte parmi ses clients Wang aux États-Unis, General Motors au Canada et la CEE en Europe. ALPS a fait son entrée chez Xerox aux États-Unis et dans deux cabinets de traduction, l'un aux États-Unis, l'autre au Canada. Quant à WEIDNER, il est, en usage, au Canada, dans un cabinet de traduction et une entreprise d'électronique. Il serait certes intéressant de publier, dans une prochaine livraison, la liste exhaustive des clients de chaque système. De plus, on dit que les Japonais peuvent, dans un avenir prochain, faire leur entrée sur le marché.

Il est possible aussi que la traduction automatique se dirige vers un creux de vague, si les aides à la traduction, profitant de la « marée bureaucratique », s'octroient les préférences. Mais il ne saurait être question d'une victoire définitive des « aides » et de la défaite, ou disparition, de la traduction automatique. Seule cette dernière, en effet, permet de franchir certains seuils de productivité. De plus, la traduction automatique touche de trop près à la politique, à la communication internationale, à la mise au point de l'ordinateur « qui parle » et « qui comprend » la parole humaine, pour que la recherche soit abandonnée complètement.

Entre crête et creux, une certaine stabilisation est à prévoir, et on peut s'attendre à ce que la traduction automatique « trouve sa place ».

Pour le moment il est difficile d'oublier que, de tous les outils mentionnés jusqu'ici, l'ordinateur traducteur est sans doute le plus ambigu et le plus redouté. Comment faire la part des choses ?

Lorsqu'ils parlent de traduction automatique, les journaux, amateurs de sensations, ne manquent pas de lancer, sans nuance, que telle machine traduit « 760 mots à l'heure » ou « 300 pages à l'heure » (sic). Et personne pour préciser si ces performances incluent (a) le temps de saisie des textes ; (b) le temps de préparation des entrées de dictionnaire ; (c) les opérations de codage auxiliaire, s'il y a lieu ; (d) le temps de révision. Personne pour parler de la qualité des textes ainsi produits, ni de leur nature, ni de leurs destinataires, ni du coût des opérations, tous facteurs qui aideraient fort à pondérer notre jugement !

D'autre part, l'ordinateur traducteur suscite des craintes : celles des traducteurs et réviseurs qui répugnent à devenir des correcteurs de sorties machine, ou à voir leur emploi tenu par un ordinateur. En outre, la qualité des textes traduits à la machine, même révisés, paraît douteuse à certains. Des calques de structure et des répétitions indues se transmettent d'une langue à l'autre, les traductions sont sans originalité, « mécaniques » — et pour cause.

Mais ne faudrait-il pas apprendre à distinguer, d'un ensemble de craintes, celles qui s'assimilent à notre résistance instinctive au changement, à notre insécurité face à l'invasion technologique ? Nos grands-parents voyaient le diable dans la radio ; nos enfants ne trouvent rien de plus

La touche de qualité...

Notre personnel hautement qualifié
a l'habitude de travailler en étroite
collaboration avec des traducteurs.

560, NOTRE-DAME, SAINT-LAMBERT, J4P 2K7 — TÉL. (514) 465-9988

naturel que les jeux électroniques ; souvent ils n'ont pas besoin d'apprendre à les utiliser. La traduction automatique aura sa place si elle arrive à prendre en charge, économiquement, des volumes excessifs de traduction technique ou répétitive, surtout si ces travaux répugnent aux traducteurs eux-mêmes.

L'ordinateur communique

Une des fonctions encore mal exploitées de l'informatique se situe en marge des programmes-vedettes comme le traitement de textes ou la traduction automatisée. Il s'agit de la capacité que possède pratiquement tout système de transférer à un autre système l'information qu'il contient.

En théorie, cela se passe très bien. Plusieurs méthodes s'offrent au choix de l'opérateur, selon les types d'appareils en présence. Avec un gros système muni d'un dérouleur de bandes magnétiques, on peut recopier le texte sur bande, qu'il suffira de monter sur l'appareil du destinataire, pourvu qu'il soit bien entendu équipé d'un dérouleur. Votre appareil ne peut lire les bandes ? Qu'à cela ne tienne,

Tout le monde sait aujourd'hui qu'on peut enregistrer un texte sur disquette et mettre celle-ci à la disposition du client. Si les systèmes ne sont pas compatibles — ce qui est généralement le cas — des entreprises spécialisées s'offrent à faire la conversion. Voilà pour les moyens que l'on pourrait qualifier de mécaniques. Mais il existe aussi une technique plus sophistiquée, puisqu'elle est instantanée et qu'elle ne fait intervenir aucune manipulation de supports magnétiques : la transmission par ligne téléphonique. Un appareil spécial (modem ou coupleur acoustique) traduit les données numériques de l'ordinateur afin qu'elles puissent être acheminées par un circuit téléphonique ordinaire. À l'arrivée, les signaux sont retraduits en données numériques et enregistrés sur support magnétique.

En pratique, on trouve des avantages et des inconvénients. Au compte du passif pour les moyens mécaniques, il y a le fait que, même avec les techniques de conversion, le texte transféré doit subir un certain traitement. Ainsi, les signes de tabulation ne sont généralement pas reproduits. Il faut retrouver chaque

passage où un tabulateur avait été demandé et remettre manuellement le signe en question. Autrement dit, il ne suffit pas de presser un bouton, loin de là, pour que le transfert soit effectué. Un texte type d'une douzaine de pages exige environ une demi-heure de « reformatage ». Insérer des tabulations vaut mieux, bien sûr, que de tout retaper, mais les petites demi-heures ici et là finissent par s'additionner rapidement ; il faut savoir en tenir compte.

Même travail de reformatage pour la transmission par ligne téléphonique. De plus, comme la technique est plus évoluée, elle est forcément plus complexe, ce qui rend la manipulation plus difficile. Avec un micro-ordinateur, il faut « se préparer » pour la transmission, c'est-à-dire : quitter le programme de traitement de textes, charger le programme de communication (ce qui peut prendre entre trois et cinq minutes) et appeler le destinataire. Cette dernière opération est moins rapide qu'on le croit. En effet, sur les petits systèmes, il n'est généralement pas possible d'appeler l'appareil du destinataire et de le « réveiller » automatiquement pour qu'il se prépare à recevoir les

données à transmettre. Il faut donc que l'expéditeur et le receveur se téléphonent afin de synchroniser l'opération. Ce travail relève parfois de l'épopée, tant il est parsemé d'embûches et d'essais manqués. Pour peu, on croirait assister aux premières expériences de Marconi ou de Bell.

Au compte de l'actif, cependant, il y a bien sûr les gains de temps appréciables. Quand une entreprise devient capable de transmettre à 5 000 km, en cinq ou six minutes, un texte de plusieurs dizaines de pages, elle se rend vite compte de l'augmentation de ses moyens d'action. Et lorsqu'il devient possible de transmettre un texte à un appareil de photocomposition, de sorte qu'il n'a plus à être retapé chez l'imprimeur, on est heureux de savoir que le document sortira des presses exactement comme il avait été rédigé à l'origine.

Par ailleurs, de grandes entreprises de télécommunications se préparent à renforcer la fonction transmission des ordinateurs et des appareils de traitement de textes. La société Bell Canada a déjà annoncé l'implantation prochaine du Teletex, qui devrait permettre à une grande variété d'appareils de communiquer entre eux malgré les différences de protocole. Si les réalisations sont à la mesure des promesses, on peut être assuré que nos vies quotidiennes seront changées. Le courrier électronique, actuellement réservé aux systèmes internes, conçus spécialement à cette fin, sera finalement mis à la disposition du grand nombre. Pour le moment cependant, mieux vaut croiser les doigts : l'exploit qu'on nous promet paraît tellement fantastique qu'il est préférable d'attendre de voir à quoi ressemblera l'animal.

L'ordinateur signale les erreurs

Il y a quelque temps, en a annoncé avec tambours et trompettes la mise sur le marché de programmes capables de détecter et de signaler les fautes d'orthographe. Quelle aubaine ! Ne plus avoir à s'occuper de faire des fautes... Qu'en est-il au juste ?

En effet, des programmes existent bel et bien. Ils fonctionnent d'après un principe très élémentaire en informatique : l'ordinateur lit le texte à « corriger » et s'assure que chaque mot se trouve dans un dictionnaire créé spécialement à cette fin. S'il y est, bravo !,

l'ordinateur passe au mot suivant. S'il n'y est pas, alerte !, il faut vérifier le mot.

Ce qui veut dire que, dans la réalité, une phrase du genre « Churchill aimait fumer le cigare » a bien des chances d'être refusée par l'ordinateur. Pourquoi ? Parce qu'elle contient un sujet singulier et un verbe pluriel ? Point du tout ! Parce que « Churchill », nom propre peu fréquent, n'aura probablement pas été prévu au dictionnaire, tandis que « aimait » bien entendu y figure. Autrement dit, la machine demandera de « corriger » Churchill tandis qu'elle « oubliera » de signaler l'incongruité du mot « aimait ».

Le problème est évident : le programme de correction ne corrige rien du tout. Il détecte les présences et les absences, un point c'est tout. Il ne fait donc pas de grammaire. Alors, la correction automatique de toutes les fautes, il vaut mieux l'oublier pour le moment. IBM le sait bien qui a renoncé, il y a quelques années, à réaliser un programme de détection des fautes en français.

Pourtant les programmes en langue anglaise semblent populaires. Y a-t-il une raison à cela ? Oui, si l'on s'avise que l'anglais est une langue dont les mots subissent beaucoup moins de flexions que ceux du français. En clair, cela veut dire, par exemple, que les adjectifs anglais sont généralement invariables et qu'en français c'est le contraire ; cela veut dire aussi que les verbes anglais changent moins souvent de forme lorsqu'on passe de la première à la deuxième personne (I love, you love) et ainsi de suite, tandis qu'en français, les variations sont beaucoup plus nombreuses.

En effet, pour que soit efficace un programme de détection des coquilles (puisque c'est à cela que se résume véritablement la fonction), les détections inutiles du type « Churchill » doivent être réduites au minimum. L'utilisateur ne tolérerait pas plus de un pour cent de ce genre de fausse alerte. Cela dit, même en français, les programmes de détection peuvent avoir leur utilité. S'il est possible — et c'est le cas — de relever automatiquement toutes les coquilles, on a déjà fait un bon bout de chemin. Par contre, le meilleur programme de détection ne sera véritablement efficace que s'il ne faut pas, chaque fois qu'on en a besoin, prendre cinq minutes pour

le charger et une heure pour le faire exécuter. D'où l'on voit que la qualité seule d'un programme ne suffit pas. Il faut aussi que le programme soit facile à manier. En informatique, rien ne doit être considéré isolément.

L'ordinateur... et ceux qui s'en servent

Jusqu'ici, nous avons parlé abondamment des machines, de ce qu'elles offrent, de ce qu'elles osent. Parlons maintenant des humains : les usagers, les informatisés et les informatisés, les consultants et les jamais consultés, les décideurs et les exécutants, les adeptes et les échoués. Les clients potentiels ou actuels de l'informatique se posent tous les mêmes questions, et ont des problèmes communs : les réponses et les solutions ne viendront sans doute qu'au prix d'une réflexion commune.

L'informatisation est vraiment un phénomène aux multiples facettes : la variété des interrogations qu'elle soulève en témoigne. En voici quelques-unes : En informatique, qu'est-ce qui coûte cher ? La machine aliène-t-elle ? (Voir encadrés.) Comment va évoluer l'enseignement par ordinateur ? Les écrans cathodiques sont-ils dangereux pour la vue ? Les terminaux émettent-ils des radiations nocives ? Faut-il étudier l'informatique et apprendre à programmer ? Un bureau informatisé consomme-t-il plus ou moins de papier qu'un bureau traditionnel ? À quand un guide du consommateur à l'usage des profanes de l'informatique ? Quels sont les défauts et les qualités du mobilier des « bureaux de l'avenir » ? Comment traiter avec des vendeurs lorsqu'on ne connaît rien à l'informatique ? Quelles sont les réactions les plus communes chez les nouveaux usagers de l'ordinateur ? Quelles méthodes d'implantation sont les plus efficaces ?

Mieux vaut avouer, au risque d'en décevoir plusieurs, qu'il ne sera pas possible d'aborder ici, tout de suite, toutes ces questions. Les prochains numéros devront combler les lacunes. Le chapitre de « l'enseignement programmé » et des didacticiels mériterait un article à lui seul. La controverse des écrans cathodiques (troubles visuels et radiations) semble trop confuse pour être débrouillée en quelques phrases : les études, statistiquement

mal validées, ont encore des résultats trop contradictoires pour qu'il soit possible d'y voir clair. La subjectivité a trop beau jeu, ainsi que l'éternelle affirmation : « Cela dépend de chacun ».

De même, on pourrait écrire de fabuleux volumes sur la psychologie des usagers. Il y a les animistes, ceux qui baptisent leurs terminaux de noms gentils, qui s'exclament : « La machine elle veut pas ! », ou : « Oh ! qu'elle est « fine » ! ». Il y a les allergiques, ceux qui semblent attirer les pannes et les fluctuations de courant, ou qui démagnétisent une disquette rien qu'à la regarder. On connaît les phénomènes d'addiction et les phénomènes de rejet, ou ceux, plus subtils, d'acceptation assortie de dépendance. On connaît moins bien la quasi-personnalité et les « caprices » des machines elles-mêmes, et on pourrait monter un répertoire de perles informatiques avec tous les cas où les mêmes causes ne semblent pas produire les mêmes effets, au mépris de toute logique algorithmique.

Oui, on connaît mal les ordinateurs, et c'est là sans doute l'un des problèmes les plus aigus. Les spécialistes de la langue ne sont pas souvent des experts de l'informatique et ils doivent tout apprendre pour dialoguer avec des vendeurs. Ceux-ci, malheureusement, ne connaissent pas toujours leurs systèmes et ne sont pas payés pour répondre franchement aux questions. Dans ces conditions, évaluer les capacités des matériels et des logiciels devient assez ardu. Dans sa naïveté, un client avait un jour demandé au représentant d'une grande société de bureaucratie s'il était possible de stocker et de traiter sur disquettes un fichier terminologique de 4 000 entrées. Réponse : « Oui, pas de problème ». Le problème, justement, était que la question équivalait à demander s'il était possible de se rendre à pied de Québec à Vancouver. En pratiquant bien la restriction mentale, on peut répondre « oui ». Mais qui veut prendre huit mois pour aller à Vancouver, ou deux cents disquettes pour classer électroniquement un fichier, s'il faut classer les disquettes... à la main ?

S'informer, apprendre un nouveau langage, tel est le défi qui s'offre aux professionnels de la langue. Notre malaise, heureusement, ne devrait être que temporaire. L'orientation

Qu'est-ce qui coûte cher ?

L'informatique a la réputation de coûter cher, mais aussi de permettre des économies de temps et d'argent. Qu'en est-il vraiment ?

Pour les matériels, la tendance est bien connue : on obtient aujourd'hui pour moins cher des appareils plus puissants qu'hier. Il reste que les systèmes de traitement de textes autonomes ou les micro-ordinateurs bien garnis de périphériques et de logiciels sont encore à la limite de ce que peut s'offrir un rédacteur ou un traducteur indépendant, et représentent pour lui un investissement sérieux.

Pour le logiciel, des programmes de plus en plus perfectionnés sont mis à la disposition des clients, et particulièrement dans le domaine de la micro-informatique. Ce sont les systèmes faits sur mesure et livrés clés en main qui peuvent coûter cher. Cela est pourtant vrai surtout de la « grosse informatique », et rares sont ceux d'entre nous qui travaillent avec des systèmes d'envergure, entretenus et modifiés sur place par des programmeurs supportés par de très gros ordinateurs. Non, l'informatique qui a cours dans nos milieux est plutôt du niveau de la bureautique, ce qui fixe déjà, en soi, une certaine fourchette de prix, relativement modiques.

Mais essayez donc de...

- (a) greffer un nouveau logiciel à un système.
- (b) résoudre des problèmes de compatibilité sans trop dépenser...
- (c) passer à un système de haut de gamme sans avoir à tout reconfigurer...
- (d) acheter les fournitures nécessaires sans voir les frais généraux monter en flèche...

La conclusion semble s'imposer : en informatique, ce sont les « côtés qui coûtent cher » : c'est le changement, c'est le perfectionnement, le service et la maintenance, le petit détail et le logiciel très spécialisé ; le transport, les fournitures, l'ergonomie, l'expertise, les changements à apporter à une procédure pour l'adapter à l'informatique, les délais, les pannes majeures, les préparatifs, et les études préliminaires quand elles sont superflues.

« systèmes » deviendra naturelle à nombre de traducteurs, terminologues ou rédacteurs, et les carrières de conseiller en applications linguistiques de l'informatique, de coordinateur de système ou de responsable de la traduction automatique sont déjà des bifurcations normales et intéressantes dans le métier.

* * *

La grande leçon qu'il faut tirer de tout ce bouillonnement technologique se résume en une constatation simple aux effets multiples : le progrès de l'informatique — comme le progrès en général — est le fait de l'être humain. Il est le résultat de

tâtonnements, d'essais et d'erreurs, le produit de la confusion. C'est pourquoi, chez les usagers potentiels, deux attitudes s'observent, révélatrices de la perception qu'on a de soi-même. Il y a ceux qui, d'un air méfiant, demandent qu'on leur sur-prouve au préalable l'infailibilité du système. Et il y a ceux qui, trop confiants, s'imaginent qu'une machine peut tout faire sans qu'on ait besoin de s'en occuper.

S'il y avait moyen d'éviter les excès de ces deux attitudes, on arriverait peut-être à un équilibre intéressant. On constaterait alors que la révolution technologique est à la fois multiforme et permanente.

(Suite p. 26)

Montréal Trust

Services offerts:

Comptes d'épargne et de chèques
Fonds de placement Prêts hypothécaires
Planification testamentaire et successorale

 **Montréal Trust**
Cher nous, vos intérêts sont nos seuls.

Traduction et qualité de langue :

UN COLLOQUE, TROIS POINTS DE VUE

1 UNE ALLOCUTION



Hull, janvier 1983 — La traduction vit-elle à l'ère moderne des communications ? Les grandes conclusions qui se dégagent du colloque « Traduction et qualité de langue » permettent de l'affirmer résolument, au-delà des divergences sur des questions particulières. Deux cent personnes — traducteurs, gestionnaires et professeurs — ont pu faire le point sur leur interaction et sur le rôle qu'ils ont à jouer au Québec et dans le monde.

Michel Plourde, président du Conseil de la langue française, a prononcé à la fin du colloque une allocution de synthèse qui résume brillamment les préoccupations des participants et les enseignements que l'on peut tirer de leurs interventions. Nous vous présentons ci-après de larges extraits de son exposé.



Isolé dans un environnement anglophone canadien et américain avec lequel il doit communiquer, le Québec a toujours eu besoin de la traduction, mais encore plus depuis que le mouvement de francisation, accentué par des législations linguistiques (fédérale ou provinciales), a amené les

gouvernements, les commerces, les entreprises et les milieux de travail à mettre à la disposition de leurs clients ou de leurs employés des produits de consommation ou des instruments de travail présentés en français. Ajoutons à cela, puisque nous sommes américains jusqu'à la moelle, le besoin que nous éprouvons d'avoir accès sans retard aux plus récents produits de la technologie et de la télématique, et cela donne finalement une société québécoise qui fonctionne et qui se tient à jour au moyen d'une quantité impressionnante de traductions et de traducteurs.

Les témoignages et les statistiques entendus au cours de ce colloque donnent à réfléchir. Par exemple : plus de 80% des messages publicitaires diffusés au Québec ne sont ni conçus ni rédigés en français, mais simplement traduits ou adaptés de l'anglais. Entre 33% et 55% des nouvelles publiées dans nos quotidiens sont le fruit de traductions faites par les journalistes eux-mêmes. La majorité des textes de base utilisés à titre d'instruments de travail dans les entreprises, à ce stade-ci de leur francisation, n'ont pas été pensés en français, mais traduits de l'anglais. Il en va ainsi d'une grande partie des textes émanant du gouvernement fédéral et destinés au Canada francophone.

Pressés par le temps, et ne disposant pas toujours de tous les moyens nécessaires, notamment dans les secteurs techniques en pleine évolution, les traducteurs professionnels ont parfois recours à des solutions terminologiques inadéquates ou à des néologismes non contrôlés. À cela s'ajoute la traduction sauvage où des amateurs mal préparés (qui sont, soit dit en passant, bien différents des illustres traducteurs spontanés à la Baudelaire ou à la Pamphile Lemay) laissent passer dans leurs textes, malgré souvent une bonne volonté évidente, des constructions anglaises, ou bien des calques ou des emprunts injustifiés. Et tous ces textes sont repris, retransmis, diffusés, conditionnant et façonnant en quelque sorte nos habitudes

linguistiques et culture les à partir de modèles qui ne sont pas les nôtres et qui risquent fort de nous dépersonnaliser. Il semble en effet que, quantitativement, le modèle linguistique standard qui atteint le plus souvent les Québécois soit le modèle traduit.

On se prend à rêver que, dans la deuxième phase de la francisation, les entreprises traduiraient moins de l'anglais et rédigeraient plus en français. Je le souhaite sincèrement moi aussi. Sauf que, pour être tout à fait réaliste, il faut bien comprendre que cet objectif a plus de chance de se réaliser parfaitement dans les entreprises dont les activités ou les produits sont planifiés, conçus et réalisés ici. J'ai toujours pensé qu'il y avait une étroite relation entre l'objet concret que l'on produit ou que l'on fabrique, le support conceptuel qui lui a donné naissance dans l'esprit, et la représentation extérieure de cet objet par le langage. Plus la distance est courte et la communication immédiate entre ces trois points, plus l'adéquation linguistique a des chances d'être parfaite. Du moins théoriquement. Donc, en principe, la conclusion de ce que j'avance devrait être : arrangeons-nous pour que le Québec, économiquement, soit le plus « producteur » et le plus inventif possible. Une plus grande autonomie de production favorise une diminution de la passivité linguistique.

« Au Québec,
le modèle
linguistique
standard est
le modèle traduit. »

Mais la traduction est au Québec pour y rester. Il faut qu'elle diminue, certes, et cela est urgent. Mais, dans bien des secteurs, comme ceux des communications, de la télématique et des technologies nouvelles, elle gardera

une place importante. L'avenir de la traduction dans ces domaines devrait être examiné attentivement en fonction des rythmes de production, des contraintes du langage schématique, des possibilités de « conditionnement » linguistique chez les créateurs de logiciels et autres produits, et qui sait peut-être, en fonction aussi d'une nouvelle conception de la qualité de la langue et du rôle de la traduction. Bref, nous ne pourrions pas nous passer de la traduction. Et d'ailleurs, je m'exprime très mal et de façon négative, comme si la traduction était un mal nécessaire,

«Le traducteur est un communicateur qui est fidèle, mais qui est créateur.»

alors qu'au contraire elle est un bien dont il ne faut pas abuser.

Le traducteur ne doit jamais être soumis, mais il doit être fidèle. Fidèle envers l'idée ou la pensée du texte de départ, fidèle envers le lecteur ou l'interlocuteur de la langue d'arrivée. Mais à la limite, forcé de faire un choix, à laquelle de ces deux fidélités doit-il être linguistiquement et culturellement le plus fidèle ? Je n'hésite pas à dire que c'est à la seconde, car c'est au récepteur de la langue d'arrivée qu'il a vraiment le devoir de faire comprendre, avec les mots de celui-ci et dans le contexte culturel de celui-ci, le message qu'il a été chargé de communiquer.

Car, plusieurs conférenciers l'ont répété, le traducteur est avant tout un communicateur. Peut-être devrions-nous faire une nuance et dire : le traducteur n'est pas obligé d'être un communicateur, mais il est fort souhaitable qu'il le soit. Faut-il dédaigner tous les traducteurs compétents du type « ours solitaire », dont plusieurs ont bien servi la profession ? Je ne le crois pas. Quoi qu'il en soit, il est vrai aussi de dire que le traducteur est un communicateur. Ce n'est toutefois pas un communicateur libre, mais mandaté, c'est-à-dire qu'il n'invente pas de toute pièce son message, lequel lui est donné par un autre, mais c'est un communicateur tout de même et, à ce titre, il ne fait pas que transposer, il crée. Donc, un communicateur qui n'est pas libre, mais qui n'est pas soumis ; un

communicateur qui est fidèle, mais qui est créateur.

L'ensemble de ce colloque portait sur la qualité de la langue. C'est une notion complexe, difficile à cerner, et que les linguistes se refusent à définir. Et pourtant nous ne cessons d'en parler. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici sur la place de la traduction au Québec et sur le rôle du traducteur se rapporte directement à la qualité de la langue. La qualité de la langue, c'est plus que la correction linguistique : elle inclut celle-ci mais la dépasse souvent. On pourrait dire, de façon imagée, que c'est la langue elle-même qui vit, se développe et s'enrichit tout en restant fidèle à elle-même. En réalité, c'est l'usager lui-même ou le traducteur en tant que locuteur vivant, conscient et fidèle. S'il n'est pas vivant, il n'évolue pas, il reste figé dans un musée linguistique. S'il n'est pas conscient, il devient sa propre règle et manque aux exigences linguistiques de la transmission correcte du message. S'il n'est pas fidèle à son patrimoine linguistique et culturel, il se disperse linguistiquement au lieu « d'unir ensemble », comme le suggère le mot « communication ». On voit que la qualité n'est pas un accident surajouté à la langue. C'est en quelque sorte cette langue elle-même, dans toute sa substance et dans toute sa vie : c'est la vie même du locuteur qui la parle. Entreprise délicate et complexe, à la fois défi et responsabilité, qui engage tout l'être du traducteur. On comprend pourquoi la qualité d'une langue ne peut pas être assurée par une loi.

Le langage est une monnaie d'échange : bien des gens tiennent à leurs vieux sous, d'autres se trompent de monnaie ou utilisent sans s'en rendre compte la monnaie d'un autre pays. De par sa fonction, le traducteur constitue un agent de change idéal : il connaît le taux du jour et les variations de taux ; il remet la valeur exacte, mais pas nécessairement les pièces que préfère le client ; il peut même frapper de la nouvelle monnaie, à condition de ne jamais être un faux-monnayeur, car sa responsabilité va jusqu'à tenter de redonner à ceux qu'il atteint des habitudes linguistiques de qualité. Cela veut dire aussi qu'il prend le temps de faire comprendre à ses clients et à ses destinataires ce qu'est la traduction et ce qu'il faut en attendre.

En terminant, il faut souhaiter, avec tous ceux qui l'ont répété au cours de ce colloque, la reconnaissance et l'acceptation par tous du caractère professionnel de la traduction.

Il reste à trouver les moyens de convaincre les décideurs et les commanditaires, qu'ils appartiennent aux gouvernements ou aux entreprises, de ne pas se soustraire à leur responsabilité envers la langue, en leur montrant qu'il n'est ni payant ni rentable de reléguer au dernier rang le critère de la qualité de la langue dans le choix des traducteurs sous prétexte que de toute façon le lecteur ne peut pas faire la différence. Je crois au contraire que le public québécois est prêt à accepter une langue d'une richesse bien supérieure à celle qu'on lui présente sous la pression par exemple de milieux spécialisés qui résistent à l'emploi de nouvelles terminologies.

«Le public québécois est prêt à accepter une langue d'une richesse bien supérieure à celle qu'on lui présente.»

Je me dis convaincu que la véritable reconnaissance professionnelle, qui supporte toutes les autres, vient d'abord par le chemin des crêtes, à ce haut niveau d'exigence et de qualité où les mauvais traducteurs finissent par tomber d'eux-mêmes. Il ne faut pas en effet minimiser l'importance et l'étendue du chemin que peut parcourir une idée, quand on en est convaincu et qu'on lui donne la force voulue. L'idée même de la place et du rôle du traducteur dans la société québécoise a progressé rapidement depuis vingt ans. Où en serons-nous dans deux ou trois générations d'ici ? Les paris sont ouverts et nous sommes preneurs. Je prétends pour ma part que, bien au-delà de l'ère des logiciels, survivra encore allégrement « l'homme traducteur » de 1983, que nous avons défini comme un anti-spécimen de l'époque servile et comme un communicateur à la fois fidèle et créateur.

2 UN ENTRETIEN



Le visage et la voix de Gérard-Marie Boivin gagnent de plus en plus la faveur du public amateur d'émissions d'information. Après avoir prononcé une causerie fort goûtée au colloque de Hull, l'animateur de Repères (diffusée le vendredi à 21h30 sur les ondes de Radio-Canada) a accepté de confier à Circuit quelques réflexions sur son métier. L'émission quittant l'horaire, l'occasion est bonne de jeter un coup d'œil en arrière.

• • •

Circuit : On vous connaît surtout comme animateur, mais votre carrière embrasse beaucoup d'autres aspects du métier : de communicateur. Quel chemin avez-vous parcouru pour en arriver à *Repères* ?

Gérard-Marie Boivin : Depuis mes débuts dans le métier, à 18 ans, j'ai touché à tout : j'ai fait de la radio et de la télévision, j'ai été disc-jockey, animateur, reporter, rédacteur. Mais je me considère avant tout comme journaliste : je n'ai jamais cessé de faire des nouvelles et des reportages, car c'est l'aspect du métier qui m'a toujours le plus fasciné.

Par exemple, quand j'étais annonceur à la radio de Dolbeau, c'est moi qui préparais et lisais les nouvelles : dix minutes par semaine !

À Radio-Canada, la première tâche qu'on m'a confiée, c'est la rédaction de textes, puis je suis passé aux reportages, ce qui m'a amené à devenir correspondant à Ottawa et à Washington.

Je me sens donc journaliste dans l'âme, mais j'aime aussi me dire « communicateur ». C'est un mot dont les connotations me plaisent : il suppose une relation active, un rapport, un échange. Même si les gens de télévision doivent faire appel à leur imagination pour sentir que leur travail n'est pas à sens unique.

D'ailleurs, j'ai toujours voulu la chose, même si, il y a une vingtaine d'années, on ne connaissait pas le mot. Or, dans une petite ville du lac Saint-Jean, le communicateur par excellence, c'était celui qui montait en chaire le dimanche. Adolescent, je voulais donc devenir prêtre.

Circuit : Vous faites partie d'une des dernières promotions des collèges classiques. Cette formation a-t-elle influé sur votre conception du métier de journaliste ?

G.-M. B. : Je dois avouer que pour beaucoup d'entre nous, le cours classique signifiait s'astreindre à faire des choses qu'on détestait. Mais il m'a inculqué une ouverture d'esprit très précieuse. Je ne me rappelle pas les phrases de Virgile ou d'Homère, je comprenais sans doute mal Descartes, Voltaire ou Rousseau, mais ils m'ont donné un sens de la logique, de la structure et de l'expression qui me sont indispensables aujourd'hui.

Au colloque de Hull, les conférenciers nous ont rappelé l'importance de la formation générale pour les traducteurs en herbe. Je souscris entièrement à cette idée. De nos jours, on bâtit des spécialistes d'un domaine, en oubliant que tous les domaines sont de plus en plus reliés.

Circuit : Ne donne-t-on pas cette formation élargie dans les écoles de journalisme ?

G.-M. B. : Depuis sept ou huit ans, les nouveaux diplômés qui arrivent à Radio-Canada n'ont qu'une idée en tête : prendre le micro, faire marcher la caméra, jouer avec les appareils électroniques, faire des montages sophistiqués.

Mais avant d'en arriver là, il faut savoir quoi dire et comment le dire. On doit être en mesure de comprendre et d'analyser les incidences sociales d'une situation.

Malheureusement, malgré les trois années qu'il a passées sur les bancs de l'école de journalisme, on ne peut pas envoyer le nouveau diplômé couvrir ne fût-ce qu'une visite royale : il ne connaît même pas le rôle de la royauté dans le système politique canadien.

Circuit : Quel était le rôle d'une émission comme *Repères* ?

G.-M. B. : C'était une émission populaire, au meilleur sens du terme. Elle était du reste typique de la crise que nous vivons : les gens se cherchent ; ils ont besoin qu'on leur parle de leur vie, de leurs préoccupations.

La formule que nous avions adoptée était une innovation à Radio-Canada : une émission sans prétentions, qui exprime de façon juste et claire le point de vue des gens.

Dans les émissions d'affaires publiques, on était habitué de voir des spécialistes — sociologues, politologues, journalistes, politiciens.

À *Repères*, nous n'avions recours à des spécialistes que pour confirmer une intuition ou un témoignage qui nous était apporté par les auditeurs, l'homme de la rue.

C'était très gratifiant : quand on est près des auditeurs, on perçoit leur point de vue, ce qui ajoute une nouvelle dimension à la fonction de communicateur.

Circuit : Pour donner cette orientation à vos reportages, vous deviez forcément être à l'écoute des réactions de vos spectateurs.

G.-M. B. : Je crois que ce fut le facteur principal de notre réussite. L'équipe de *Repères* était très chaleureuse, et nous réussissions à communiquer notre enthousiasme. Aussi, nous recevions, par écrit ou par téléphone, des critiques et des observations la plupart du temps intelligentes et réfléchies.

Chose encore plus stimulante, on nous communiquait aussi des sujets de reportage. Cette année, nous avons mis en ondes sept ou huit sujets qui nous avaient été suggérés par des auditeurs.

Circuit : En choisissant cette orientation, vous avez dû sentir le besoin d'adopter un ton différent.

G.-M. B. : Nous nous permettions enfin d'être détendus, de faire des blagues, de traiter les sujets de façon originale et rafraîchissante. Malgré le poids de la tradition...

Le choix du titre me semble typique de ce lourd héritage. Le titre que nous proposions, c'était « Vous ». On nous a dit que ce n'était pas « marketable » et on nous a imposé « Repères ». Mais c'est un titre austère, qui se dit mal. Comme me le disait un vieux routier de la télévision, il semble

nous reporter en arrière, aux émissions d'actualité en noir et blanc des années 50.

Circuit : Vous ne semblez avoir aucune difficulté à marier une orientation populaire et une langue de qualité. Est-ce un choix délibéré ?

G.-M. B. : À mon avis, il faut absolument essayer de convaincre les gens du métier que la qualité de la langue améliore l'efficacité du message. Mais c'est une tâche difficile, puisqu'ils ont une réponse toute trouvée : ils n'ont qu'à mentionner la cote d'écoute d'émissions comme *les Tannants*.

Mais à mesure que la cote d'écoute d'une émission comme *Repères* augmente, ils se rendent compte qu'il est possible de s'exprimer correctement, tout en assurant la communication de façon dynamique, agréable et moderne.

Malheureusement, la qualité de la langue n'est pas valorisée. On considère ceux qui protestent comme des paristes des tatillons. « D'abord qu'on se fait comprendre » : voilà l'attitude courante.

Circuit : Pouvez-vous nous donner quelques trucs du métier d'intervieweur ?

G.-M. B. : Il ne faut jamais oublier le but de l'interview : informer le public. C'est à lui qu'il faut penser. Par conséquent, ce qu'il est important d'éviter, c'est de se mettre en vedette, d'éveiller l'hostilité de son interlocuteur ou de l'interrompre.

Les meilleurs intervieweurs sont ceux qui manifestent de la simplicité, de la chaleur, du respect pour leurs invités. Mais ce comportement doit reposer sur une bonne compréhension du dossier et sur une solide recherche. Je pense à Barbara Frum, à Andréanne Lafond, à David Frost : ils savent poser des questions courtes et

efficaces, tout en mettant l'interviewé à l'aise.

David Frost, en particulier, a réussi à faire parler Pierre-Elliott Trudeau d'érotisme et de sexualité. C'est qu'il n'a pas essayé de transformer l'entretien en joute oratoire.

L'important, c'est de se rappeler que l'on ne veut pas faire une performance, mais bien informer le public.

Propos recueillis par Johanne Dufour

3 LES JÉRÔMIADES

Au gré d'un colloque

Je suis à Hull, au colloque « Traduction et qualité de langue », et j'entends : « Trop de mauvaise traduction... Érosion du patrimoine linguistique... Floraison de la terminologie sauvage... Une vraie gangrène dans la presse, la publicité, etc. »

Ô Jérôme, saint patron des traducteurs, que vais-je faire si la traduction est si nuisible ? Devrais-je raccrocher mon dictaphone ? Me faudra-t-il vendre ma bibliothèque pour arrondir les prestations de l'assurance-chômage ? Deviendrai-je clebard ou, pire encore, vendeur d'assurance-vie ?

Une voix dans ma tête. C'est lui, c'est Jérôme : « Garde ton Robert et la foi, mon fils. S'il y a trop de mauvaise traduction, c'est qu'il n'y en a pas assez de bonne ! »

* * *

Toujours au colloque. Mary Plaire, traductrice au ministère québécois des Communications, est à la tribune. Y a-t-il au monde quelqu'un de moins grognon, de moins chagrin, de moins dénigreur que cette chère Mary. Pourtant, elle n'est pas contente, et elle le dit : « We must not allow the great diversity of our English vocabulary to be eroded by restricting it to expressions similar to those used in French. In the weather report, we may hear today that snow showers are expected or we can look forward to a few snow flakes or rain drops. Nothing very French about this vocabulary, but the forecast doesn't really sound English. We may say that there are just a few flakes of snow, or drops of rain falling, and the word shower can be extended to snow, but I had not heard the expression until very recently (perhaps, as I suspect, when the forecast for the Québec region began to be written in French). Whatever happened to our very English expressions a few widely scattered showers (rain being understood), snow flurries, or the rather delightful just a skiff of snow ? There is no need to replace one set of expressions by another. »

Right on, Mary ! Mais saviez-vous que cette langue encrassée que vous déplorez n'est peut-être pas due à un traducteur humain. Vous souffrez, comme les francophones d'ailleurs, des premières manifestations de la machinisation du langage que risque de nous infliger l'ordinateurisation de la traduction. En français aussi on nous a imposé des « averses de neige ».

Mais, je vous le promets, quand les logiciels nous auront remplacés, j'irai vous voir de temps en temps. Vous me parlerez de vos snow flurries et de vos scattered showers. Je vous parlerai de mes nappes de brouillard, de mes giboulées, de mes gelées blanches...

J.

CID Château des lettres (1982) inc.

260 ouest, rue Fallon, Montréal, Qué. H2R 2V7

Jean-Pierre Pouzé

Conseiller en publicité postale et imprimérie

Tél.: (514) 274-3534

PIERRE BEAUDRY & Cie

Société à responsabilité limitée

31, rue Saint-Jacques, 5^e étage
Montréal, Québec H2Y 1K9
(514) 844.39.31

Traducteurs et rédacteurs-conseils

Le chien de garde du français correct

par Paul Morisset

Cette fois, vous avez trouvé le jouet parfait pour votre fils qui fête ses cinq ans aujourd'hui : un vaisseau spatial à piles avec toutes sortes d'accessoires qui bougent, qui clignotent et qui se projettent dans l'espace. Une vraie merveille ! Votre enfant trépigne de joie et d'impatience.

Hélas, le vaisseau se vend en petites pièces détachées. Vous vous reportez aux instructions d'assemblage en français. Peine perdue : la traduction, réalisée en Corée du Sud, ressemble à un collage surréaliste. Que faire alors, sinon vous rabattre sur la version anglaise — qui a au moins le mérite d'être intelligible — et résoudre le casse-tête, la rage au cœur, dans la langue de Shakespeare...

La plupart des Québécois francophones ont vécu, et vivent encore, ce genre d'expérience désagréable — doublement vexante pour le non-bricoleur, et triplement pour le non-bricoleur unilingue ! Que peut-on faire en pareil cas ?

On peut très bien déposer une plainte auprès de la Commission de surveillance de la langue française, explique M. Louis Dussault, un des huit commissaires-enquêteurs de cet organisme chargé de l'application de la loi 101. La Commission se chargera de faire redresser la situation dans les meilleurs délais.

M. Dussault s'occupe de plaintes de tous genres relatives à la loi 101 (langue d'affichage, langue de travail, etc.). Mais il est aussi chargé, plus spécifiquement, des

dossiers concernant la qualité de la langue, qui constituent entre un quart et un tiers de sa charge de travail. Du point de vue de la loi, M. Dussault est donc, en quelque sorte, le chien de garde du français correct. Affable et souriant, l'ex-professeur de français me reçoit dans son bureau perché au 40^e étage de la Tour de la Bourse.

La loi 101, comme on sait, porte essentiellement sur l'utilisation du français dans divers types de communications publiques et professionnelles. Ce que l'on sait moins, c'est que la loi traite aussi de la *qualité du français*. C'est ainsi, par exemple, qu'elle impose l'usage dans l'affichage public, et dans certains types de documents, des termes normalisés par l'Office de la langue française (près de 400 à l'heure actuelle).

En fait, en ce qui touche la qualité de la langue, la portée de la loi est très générale, selon M. Dussault. Il s'appuie à ce propos sur le préambule de la loi 101, qui affirme notamment : « L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. »

« La Commission de la langue française exige la correction, aime répéter M. Dussault, car l'obligation au français sous-entend l'impératif du français correct. » Sur ce point, il a reçu l'appui public de M. Camille Laurin, à l'époque où celui-ci administrait l'ensemble de la loi 101. M. Gerald Godin, qui a hérité du dossier de M. Laurin, n'a pas encore précisé sa pensée à ce sujet.

Quoi qu'il en soit, la Commission de surveillance continue de sévir contre les massacres du français. Lorsqu'un texte faisant l'objet d'une plainte est

paré de erreurs mais tout de même intelligible, M. Dussault s'appuie sur le préambule de la loi 101 pour demander les corrections qui s'imposent. Mais lorsque le texte est carrément incompréhensible, le commissaire-enquêteur invoque tout bonnement l'article 51 de la Charte : « Toute inscription sur un produit, sur son contenant ou sur son emballage, sur un document ou objet accompagnant ce produit y compris le mode d'emploi et les certificats de garantie, doit être rédigée en français... » Passé un certain point, le mauvais français cesse d'être du français.

M. Dussault ne s'embarrasse pas des distinctions subtiles des linguistes qui, dit-il, « ne font que semer la confusion ». Pour lui, « la correction existe, et par cela s'impose ». « Si j'avais des critères sophistiqués, note-t-il, je ne pourrais jamais m'en sortir. »

Cette vision simple des choses semble convenir à toutes les parties intéressées. « Jusqu'ici, tous mes dossiers ont abouti — et avec remerciements », souligne M. Dussault, non sans fierté. En effet, les compagnies prises en défaut apprécient qu'on leur signale les erreurs dans leurs textes français et s'empressent de les corriger dans l'intérêt même de leurs ventes au Québec.

Le dernier rapport annuel de la Commission de surveillance cite le cas d'un fabricant américain d'appareils pour originaux dont les instructions en français, rédigées par une personne « with a university degree in French », étaient d'un ridicule achevé. « Si vous appelez, plus souvent un taureau fin deviendra suspect et disparaîtra dans les bois, lisait-on notamment. Utiliser votre coffre appeler, et avez beaucoup de la douleur dans votre voix. » Les originaux québécois n'avaient décidément rien à craindre... Alerté par la Commission, le fabricant reconnaissant s'empressa de leur retraduire le texte par un vrai traducteur.

En 1981-82, la Commission a reçu quelque 130 plaintes relatives à la qualité de la langue. Le nombre a tendance à baisser au fil des ans. « Je suis très optimiste, affirme M. Dussault, rayonnant. La correction est en train de se faire. » Mais il faut rester vigilant.



PHOTOS : CLAUDETTE HAVEMOND-MORISSET

Paul Morisset est journaliste au *Devoir*.

Sur le vif



Vienne, août 1984. Un concert des nations.

Au programme : « Le traducteur et sa place dans la société ».

La partition : le traducteur littéraire et le traducteur non littéraire ; le traducteur et l'interprète ; le traducteur et le terminologue ; le spécialiste de la langue et la société ; la formation et la pratique.

Un événement qu'orchestrent déjà les quelque 40 pays membres de la Fédération internationale des traducteurs, porte-parole de plus de 15 000 traducteurs, interprètes et terminologues à travers le monde.

Contemporain du satellite et de l'ordinateur, le traducteur est on ne peut plus réquisitionné. Plusieurs fois millénaire — tout comme le monde qu'il traduit — il a la pérennité, l'universalité pour lui. Il est de toutes les langues, de tous les milieux, de toutes les sphères d'activité. Planétaire, il n'est point de point du globe qu'il n'ait touché.

La traduction, son œuvre, c'est la parole, c'est la communication multipliée, atomisée. Puissant vecteur de notre fin de siècle, elle relie à travers temps et espace l'homme à l'homme, l'homme à son environnement et les pays entre eux.

Quelle énorme place que la sienne dans notre société de l'an 2000 !

Le français à l'affiche

La langue française fait beaucoup parler d'elle. À tous points de vue. En bien et autrement.

Les Américains viennent de lui rappeler — par leur New York Times, notamment — qu'elle devrait être moins dirigiste, moins rigide, moins sur la défensive. Plus réceptive, quoi ! Et peut-être moins nostalgique.

En France, la langue française parle beaucoup d'elle-même. Études et sondages lui révèlent un impérialisme linguistique...

désormais USA. Ils diagnostiquent un fort taux d'anglicisation, un emploi en régression dans les sciences et les techniques — au profit de l'anglo-américain, évidemment. Et, coup au cœur, la 3^e place au tableau mondial.

Jusqu'au président français Giscard d'Estaing qui reconnaît en 1979, lors de la semaine « Informatique et Société », que « l'une des difficultés de la maîtrise actuelle de notre développement — qu'il s'agisse des pays industrialisés ou des pays en voie de développement — provient, pour une large part, de l'adaptation de notre langue et des concepts qu'elle suggère ». Aussi le Haut Comité de la langue française, présidé par le Premier ministre même, doit-il participer à la protection, à la modernisation et à la promotion du français.

Au Canada et au Québec, la langue française provoque inquiétudes et remous ; suscite force considérations et propos. Par suite des lois linguistiques, par son régionalisme. Aux tribunes parlementaires, dans la presse, aux colloques et aux congrès.

En fait, comme toute langue, elle est « la mémoire d'un peuple », et même de plusieurs peuples dits francophones. Un outil premier d'identité et un moyen collectif de communication.

La langue française reparlera d'elle-même à sa X^e Biennale, qui se tiendra à Lisbonne, en novembre de cette année. Le thème d'ensemble : « le français, langue de communication ». Les thèmes particuliers : le français et la télématique ; le point sur les pédagogies du français ; unité et diversité langagières dans les littératures du monde francophone.¹

Et, en juillet 1984, elle sera le point de mire du 6^e congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français. À Québec, cette fois. Sous le thème-objectif : « Vivre le français — Dialogue des cultures et formation de la personne ».²

1. S'adresser à Madame Coudere, X^e Biennale de la langue française, 47, rue de Lille, F-75007 Paris (France).

2. S'adresser au Congrès FIPF 1984, a/s de Madame Irène Beilleu, 1400, chemin Sainte-Foy, 3^e étage, Québec (Canada) G1S 2N9.

ET L'ANGLAIS ? À suivre

Le service de traduction dans l'entreprise : une dépense nécessaire ?

Oui ! Chefs de services linguistiques et gestionnaires d'entreprise de niveau supérieur font chorus sur ce point. Rejoignant ainsi l'intime conviction du personnel exécutant — traducteurs, réviseurs et terminologues.

Unanimité on ne peut donc plus entière sur cette question de haute actualité, posée, à Montréal en avril dernier, comme thème d'un colloque du Centre de linguistique de l'entreprise.

Nécessité d'un service de traduction

Mais pourquoi donc un service de traduction est-il nécessaire ?

Nulle hésitation parmi les conférenciers, ni quelque objection de la part des 60 participants aux justifications fournies.

C'est que la traduction est avant tout un acte de communication, un « acte de communication bilangue ».

Le service de traduction est essentiel pour la qualité de la communication linguistique de l'entreprise. Il est le dépositaire ultime de la correction linguistique dans l'entreprise, d'expliquer monsieur Claude Beauregard, vice-président adjoint aux Affaires publiques de la Région du Québec à Bell Canada. L'entreprise se rend, en effet, compte de la nécessité de la qualité dans toutes ses communications.

« Le service de traduction fait partie d'un ensemble d'activités au sein de l'entreprise. Il fait partie du système de communications. Il y assure l'interface et la transformation linguistique », précise monsieur Pierre Gagnon, administrateur du Service de traduction de Westinghouse Canada.

Il est essentiel parce qu'il est également un outil fondamental de francisation, de souligner monsieur Otto C. Cleyn, vice-président de la Région de l'est à Texaco Canada.

Il est indispensable parce que ses fonctions sont aujourd'hui multiples, élargies — et c'est pourquoi on le dénomme le plus souvent « services linguistiques ». Non seulement la traduction s'y accomplit, mais encore la terminologie, l'aide à la rédaction, voire l'adaptation ou la création publicitaire, l'enseignement des langues.

Un service de traduction, « c'est un investissement, une police

d'assurance ; on n'a pas les moyens de s'en passer !, souligne monsieur René Deschamps, directeur des Services linguistiques de Bell.

Service interne ou externe ?

Ce service ne doit-il être qu'intérieur ? Ou doit-on, pour bien répondre aux besoins, faire appel à des ressources extérieures, tels les cabinets de traduction ou les traducteurs indépendants ?

Un noyau interne de traducteurs s'impose car l'entreprise a besoin d'experts linguistiques maison, d'une accessibilité et d'une disponibilité totale ; il lui faut des traducteurs qui connaissent en profondeur ses rouages et qui assurent un dialogue constant avec les autres personnels du milieu. Et seuls les traducteurs internes peuvent offrir une telle qualité de service. Sur ce point également, l'unanimité semblait faite.

Mais, pour des raisons diverses, le recours à des serveurs linguistiques externes est indiqué : surcharge de travail, travaux de longue haleine risquant autrement d'être de beaucoup retardés, embauche non justifiée de traducteurs permanents dans certains cas, par exemple.

Toutefois, d'ajouter monsieur Raymond Frenette, président de l'Association des cabinets de traduction du Québec, le cabinet de traduction a ses limites. Sauf de très rares exceptions, il n'est pas en mesure d'accomplir du travail d'une qualité supérieure à celui d'un service interne d'entreprise.

Rentabilité

Mais, si le service de traduction est nécessaire, il doit aussi et toujours viser à une rentabilité maximale. Comment ? Par une

bonne structure, par une gestion rationnelle de la demande, par une production et une productivité accrues (excellente documentation, accès aux personnes-ressources de l'entreprise, parfaite intégration du personnel à l'entreprise par la formation, par exemple, révision éclairée, équipements de bureau appropriés, etc.), ainsi que par un recours judicieux aux serveurs externes.

L'Année mondiale des communications

Ceux qui désirent pénétrer l'univers des communications auront tout loisir de le faire cet été dans le cadre agréable de Terre des Hommes puisque le Pavillon du Québec est désigné cette année *Pavillon des Communications*. Il fallait évidemment souligner, à l'intention du grand public, l'Année mondiale des communications (AMC), et ce n'est là que l'une des nombreuses façons dont le Québec se propose de le faire tout au long de l'année.

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 1983 l'Année mondiale des communications et en a confié la responsabilité à l'Union internationale des communications. Le ministère des Communications a pris en charge, pour sa part, la coordination des activités qui se dérouleront à travers toute la province dans le cadre de l'AMC, tâche qu'il assumera par l'intermédiaire du Comité de l'AMC. Ce dernier dispose à cet effet de 500 000 \$ de crédits destinés à subventionner en partie les projets d'activités qui lui seront soumis par tout individu, organisme, groupe ou institution intéressé. À la mi-avril,

Bref, la chose linguistique qu'est un service de traduction semble avoir pénétré sinon tous les cœurs, tout au moins les intelligences. Aujourd'hui, on la déclare fonctionnelle.

Nada Kerpan

Nada Kerpan est chef terminologue chez Bell Canada.

250 000 \$ avaient déjà été accordés à 44 projets, retenus sur 150 demandes.

Le Québec met quatre thèmes à l'honneur au cours de cette année :

- Approvoiser les nouvelles technologies
- Les communications, outil de relance économique
- Les points d'excellence ou les grandes réussites du Québec
- S'ouvrir sur le monde

Parmi les activités déjà inscrites au programme, mentionnons

- le 10^e Congrès international de télétravail, du 1^{er} au 14 juin (Montréal)
- le Salon de l'informatique, le 2 juin (Montréal)
- le Congrès de l'Association des hebdomadaires, 2^e semaine de juin (Jonquière)
- la Rencontre des peuples francophones, du 30 juin au 4 juillet (Québec)
- l'Assemblée mondiale des artisans de racines de type communautaire, du 7 au 12 août (Montréal)

Toute demande de renseignements doit être adressée au Comité de l'Année mondiale des communications, Québec
Case postale 850, Haute-Ville
Québec (Québec)
G1R 4S7
Tel. : (418) 643-1529

SERVICE DE TRAITEMENT DE TEXTES



- Entrée de texte
- Mise-à-jour rapide
- Impression finale
- Prête pour caméra
- Communication
- Photocomposition

1950 DE LA CONCORDE, SUITE 201
DUVERNAY, LAVAL, QUÉBEC H7G 4P5

translatex

Service de traduction
Le Centre du Design
1600, rue Notre-Dame ouest
Bureau 206
Montréal (Québec)
H3J 1N1

Claude Ghanimé

935-9282

Des mots

"A meeting by Any Other Name..."

by Mary Coppin

« Are you going to the Colloque? » This was a question buzzing around recently prior to a Joint Meeting of the Société des traducteurs du Québec and the Conseil de la langue française (STQ-CLF), which was billed as a « colloque » in French. Baffled by what to call it in English, most English participants simply settled for « colloque ». That set me thinking. It took me back to the days of the VIIIth World Congress of the International Federation of Translators (FIT) in 1977, when some people were highly amused at the appellation of « Congress » for the big event. Was it really a Congress? I decided to investigate.

The problem is not the paucity of terms but the embarrassment of riches. There are so many terms: meeting, assembly, seminar, conference, congress, convention, colloquium, symposium, forum and round table, not to mention slang appellations such as rap session.

The first reality which becomes quickly apparent is that all these terms share a semantic field — meeting: « An act or process of coming together ». The interesting task now is to determine what it is that makes them different from one another.

Although meeting is defined above in the abstract, it also has a specific meaning: « An assembly of persons for a specific purpose ». Meeting in this sense is widely used, for example, by companies, organizations, clubs, among others, to designate their Annual Meeting at which they report on the year's activities. In an informal way, meetings play an integral role in the process of our personal and business lives. And perhaps this is the best place to mention « rap session » which is slang, to be sure, but with the dignity of a definition: « A discussion by a group of people usually about a specific problem ».

« Assembly », in the definition above and in other sources

researched, would appear to be a synonym of meeting in the specific sense. But closer analysis reveals that it is not so in all cases. Webster defines assembly as: « A company of persons gathered for deliberation and legislation, worship or entertainment ». The legislative aspect relates to the lower house of a legislature, and in that respect assembly differs from meeting. Assembly is a more specific term and is less frequently used.

« Seminar » originated in the academic field. Anyone who recalls those delightful seminar courses in university where a small group of students met with a faculty member to exchange information and discuss projects will be appalled at what has happened to this format in its transition to the business world. The hapless individual who attends a seminar these days is likely to find himself surrounded by fifty or a hundred people, with discussion inhibited in direct proportion to the numbers, because the seminar, in practice and sanctioned by the dictionary, in addition to its academic origin, has come to mean: « Any meeting for exchanging information and holding discussions ». With this meaning it is a synonym for meeting, but perhaps its origins give it a certain cachet or snob appeal. Does it not sound more impressive to say you are going to a seminar rather than a meeting?

Another broad term in frequent use in the business and professional world is « conference »: « A meeting of people to solve particular problems, take specific decisions or discuss specific matters ». So now, to the generic concept of meeting for a specific purpose, we add problem solving and decision taking. The problem here is that conference has been used as a catch-all term by those who organize meetings for one purpose or another, so that some of the designations which follow may be promoted as conferences.

The next term « congress » introduces the semantic element of delegates — those who have been deputed to attend as opposed to those who attend on their own behalf. Congress was originally a diplomatic term meaning: « A meeting of heads of state or other representatives to discuss and resolve international problems... Envoys to a congress were specially deputed for the purpose ».

Nowadays it has become: « A formal meeting of delegates for discussion and usually action on some question ». The 1977 World Congress of the FIT was indeed a congress, because there was in attendance a nucleus of delegates from the FIT's member societies, who held their Statutory Congress at that time.

Very close in meaning and in frequent current usage is « convention », which « usually suggests a meeting of delegates representing political, church, social or fraternal organizations ». The City of Montreal recently hosted the International Association of Professional Congress Organizers in a bid to interest its members in Montreal's new Convention Centre. Several of the members of this Association plan to hold their « congress » in Montreal. The two terms are thus closely linked in usage but there is an indication that congress, adhering to its origin, may be more specifically reserved for meetings of an international scope.

Several new dimensions are added by the word « colloquium » which is defined as: « A usually academic meeting at which one or more specialists deliver addresses on a topic or on related topics and then answer questions relating thereto ». That is precisely the format of the STQ-CLF Colloque referred to in the opening paragraph. But colloquium does not seem to have departed the hallowed halls of academe. Another frustrating point. I have personally attended a number of meetings with the format defined above which were called conferences.

Closely allied to colloquium is « symposium »: « A formal meeting at which several specialists deliver short addresses on a topic or on related topics ». There is no mention of questions from the floor. Colloquium from the Latin and symposium from the Greek are both scholarly terms, but symposium is not confined to academic use. The renowned Dr Wilder Penfield, who founded the Montreal Neurological Institute, was asked to speak at numerous medical symposiums during his career, on subjects such as « Brain and Consciousness ». Symposium is an elegant term but has not yet crossed the boundary into the business world.

(Continued on p. 26)

DES LIVRES

Bibliographie du traducteur publicitaire

Voici une bibliographie préparée par Jean-François Pelletier, conseil en publicité et communication. Praticien depuis plus de 30 ans, on le sait aussi auteur d'*Une publicité en quête de qualité*. De plus, il enseigna sa discipline notamment à l'Université de Montréal, où, en 1968, il fondait les premiers cours de publicité à s'y donner. Délaissant les classiques outils de tout traducteur (les Harrap, Robert, Larousse et compagnie), M. Pelletier s'en tient ici aux ouvrages jugés utiles au traducteur proprement publicitaire. D'un empan considérable, cette bibliographie se veut également critique et novatrice. En effet, le compilateur accorde une cote personnelle à chaque livre signalé, en plus d'indiquer en quelques mots l'intérêt qu'il présente. Établi en 1968 et revu à trois reprises depuis, ce répertoire de 73 ouvrages aidera sans doute l'ensemble des traducteurs à s'initier, de façon générale, au monde publicitaire et parapublicitaire à la fois comme métier et comme milieu.

LÉGENDE

Colonne 1 : Numérotation alphabétique

Colonne 2 : Cote d'appréciation :

- Un * : ouvrage conseillé
- Deux ** : ouvrage très conseillé
- Trois *** : ouvrage fondamental

Colonne 3 : Référence bibliographique de l'ouvrage

Colonne 4 : Intérêt particulier de l'ouvrage

N°	Cote	Ouvrage	Intérêt
1	*	ADAMS, Charles F., <i>Common Sense in Advertising</i> , McGraw-Hill Inc., New York, 1965, 200 p.	Un grand concepteur USA face aux problèmes du métier.
2	*	ARESTEIN, Jean, <i>Arts et techniques graphiques</i> , nouveau tirage, Dunod, Paris, 1970, non paginé, 845 ill.	Le graphisme simplifié et abondamment illustré.
3	**	ARTHUR, Paul, <i>Le Manuel E.D. Eddy pour la production des imprimés</i> , The E.B. Eddy Co., Hull et Ottawa, 1967, 142 p.	Présentation claire et complète de la fabrication des imprimés.
4	*	BARNICOAT, John, <i>Histoire concise de l'affiche</i> , Hachette, Paris, 1972, 279 p. (Traduction de Jeanine Carlander).	L'affiche bien racontée et largement illustrée.
5	*	BISCAYART, Michel, <i>Le Marketing, nouvelle science de la vente</i> , préface de P. Minguet, coll. Marabout Service, série Économie Moderne, Dunod, Paris, 1966 et éd. Gérard & Co, Verviers, 1967, 315 p.	Généralités sur la commercialisation.
6		BOUCHARD, Jacques, <i>Les 36 cordes sensibles des Québécois</i> , éd. Héritage, Montréal, 1978, 308 p.	Particularités attribuées au consommateur québécois.
7	*	BREUIL, André, <i>Image de marque et notoriété</i> , coll. La Vie de l'entreprise, Dunod (Économie), Paris, 1972, 115 p.	La marque : approche, étude et applications.
8	*	CADET, André et CATHELAT, Bernard, <i>La Publicité — De l'instrument économique à l'institution sociale</i> , préface d'Edgar Morin, coll. Études et documents, Payot, Paris, 1968, 234 p.	Solide réflexion sur ce que la publicité est, et fait.
9	*	<i>Cahiers de la publicité, Les</i> , n° 17, juillet-août-septembre 1967, Publications Louis Pauwels, Paris, 1967, 100 p. (N° spécial sur la publicité internationale)	Problèmes de la publicité internationale — dont la traduction.
10	**	<i>Cahiers de la publicité, Les</i> , n° 20, avril-mai-juin 1968, Publications Louis Pauwels, Paris, 1968, 118 p. (N° spécial sur l'argumentation publicitaire)	Comment raisonner pour convaincre, soit le « copy strategy and platform » USA.
11	***	CHAUCHARD, Paul, <i>Le langage et la pensée</i> , coll. Que sais-je ? n° 698, Presses Universitaires de France, Paris, 1966, 123 p.	Lien inextricable de la pensée et des mots.

N°	Cote	Ouvrage	Intérêt
12	**	CHESKIN, Louis, <i>Why People Buy</i> , Liveright Publishing Corp., New York, 1959, 319 p.	La recherche des mobiles par un de ses fondateurs USA.
13		CHESSEX, Cyril, <i>La publicité s'interroge</i> , Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Suisse, 1965, 110 p.	Un publicitaire chevronné réfléchit et note.
14	***	CLARKE, James G., <i>English on the Rocks ou le nouvel apprentissage de l'anglais</i> , Hachette, Paris, 1973, 188 p.	Avec amour et humour, un Anglais compare « nos » langues.
15		Communications, Centre d'études des communications de masse (École pratique des hautes études), n° 17, Le Seuil, Paris, 1971, 190 p. (N° spécial sur les mythes de la publicité)	Chercheurs et spécialistes glosent sur les mythes du milieu.
16		COMTE, René et PERNIN, André, <i>Lexique des industries graphiques</i> , éd. de la revue Caractère, Compagnie française d'éditions, Paris, 1963, 120 p.	Terminologies graphiques.
17	*	COSSETTE, Claude (collab. : Roger Bertrand et autres), <i>Communication de masse et consommation de masse</i> , Boréal Express, Montréal, 1978, 365 p.	Comment communiquer avec le consommateur, selon des spécialistes d'ici.
18	***	DÉRIBÉRE, Maurice, <i>La couleur dans la publicité et la vente</i> , Dunod, Paris, 1969, 212 p.	Nature technique et effets pratiques de la couleur.
19	*	DICHTER, Ernest, <i>La stratégie du désir</i> , Fayard, Paris, 1961, 310 p. (Traduction).	La « motivation » vue par un fondateur USA.
20	**	DINN, S. Watson, <i>Advertising Copy and Communication</i> , McGraw-Hill, New York, 1956, 545 p.	Comment rédiger et communiquer/examen détaillé d'un théoricien USA.
21	**	DURON, Jacques, <i>Langue française, langue humaine</i> , Larousse, Paris, 1963, 187 p.	Le français vu comme « patrie de l'esprit ».
22		ELLUL, Jacques, <i>Propagandes</i> , Armand Colin, Paris, 1962, 335 p.	Les publicités idéologiques.
23	***	GALLIOT, Marcel, <i>Essai sur la langue de la réclame contemporaine</i> , coll. Universitas, Édouard Privat, Toulouse, 1954, 578 p.	Examen-fleuve des pratiques linguistiques en publicité.
24	*	GALLIOT, Marcel, <i>La publicité à travers les âges</i> , éd. Hommes et Techniques, Paris, 1955, 157 p.	Aperçu sommaire de l'histoire de la publicité.
25	*	GLOBENSKY, Robert, (collab. : Benoît Duchesne et Gaétan Couture), <i>Vocabulaire de la commercialisation (anglais-français)</i> , Gouvernement du Québec, Office de la langue française, éd. provisoire, Montréal, 1980, 253 p.	Terminologies commercialiste et publicitaire/avec explications.
26		GLOMOT, Sylvain et SOLEN, Henry, <i>Dictionnaire de la publicité et du marketing</i> (bilingue), Select, Montréal, 1980, 216 p.	Terminologies commercialiste et publicitaire/sans explications.
27	***	GRAHAM, Irvin, <i>Encyclopedia of Advertising</i> , Fairchild Publications Inc., New York, 1952, 606 p.	Unique répertoire alphabétique des réalités publicitaires USA.
28	*	GUILLAUME, Paul, <i>Psychologie de la forme</i> , coll. Nouvelle bibliothèque scientifique, Flammarion, Paris, 1937, 234 p.	Notre perception des formes ou structures (Gestaltheorie).
29		GUÉNOT, Jean, <i>Clefs pour les langues vivantes</i> , Seghers, Paris, 1967, 191 p.	Évidences... peu évidentes sur les langues.
30	*	GUSS, Leonard M., <i>L'emballage c'est aussi du marketing</i> , Entreprise moderne d'édition, Paris, 1969, 117 p. (Traduction de Charles Voraz)	L'emballage « vend », lui aussi.
31	***	HAAS, C. R., <i>La Publicité - théorie, technique et pratique de la publicité</i> , 2 ^e éd., refondue en un seul volume, Dunod, Paris, 1958, 490 p.	Une véritable somme publicitaire... depuis 25 ans.
32	**	HERBIN, Pierre, <i>Comment concevoir et rédiger votre publicité</i> , préface de Jép, éditions de la revue « La Publicité », Paris, 1953, 341 p.	Le grand doyen des concepteurs français parle métier.

N°	Cote	Ouvrage	Intérêt
33	**	HERBIN, Pierre, <i>Manuel pratique de publicité</i> , préface de Paul Nicolas, section Techniques, Éditions de Montligeon, la Chapelle-Montligeon (Orne), 1951, 182 p.	Voir notation précédente.
34	*	HERBIN, Pierre, <i>Vocabulaire de la publicité</i> , éditions de la Geurdine, Lagny (Seine-et-Marne), 1964, 158 p.	Terminologie publicitaire à la française.
35	*	HERDEG, Walter, <i>Emballages — Un répertoire international des formes de l'emballage</i> , Graphis n° 100, Zurich, Suisse, 1961, 2 ^e éd., 314 p. (Publication trilingue)	Emballages colligés à travers le monde.
36	*	HEROLD, Don, <i>ATA Advertising Production Hand Book</i> , publié en collaboration par Harry L. Gage et l'Advertising Typographers' Association of America, 2 ^e éd. revue et augmentée, USA, 1954, 91 p. (Au Canada : s'adresser à Cooper & Beatty, Toronto)	Un équivalent sommaire USA du Manuel Eddy (cf. ouvrage 3).
37	*	HILLIER, Bevis, <i>Histoire de l'affiche</i> , Fayard, Paris, 1970, 295 p. (Traduit de l'anglais)	L'affiche bien racontée et somptueusement illustrée.
38	**	JOANNIS, Henri, <i>De l'étude de motivation à la création publicitaire et à la promotion des ventes</i> , Dunod, Paris, 1965, 418 p.	La recherche des mobiles et la conception, étudiées en profondeur et à la française.
39	**	LE BON, Gustave, <i>Psychologie des foules</i> , coll. Philosophie contemporaine, Presses Universitaires de France, Paris, 1947, 141 p.	La foule — réalité mystérieuse et... inchangée depuis 1895.
40	***	LEDUC, Robert, <i>La Publicité — une force au service de l'entreprise</i> , préface de Robert Guérin, 2 ^e éd. Dunod, Paris, 1969, 375 p.	La publicité, outil privilégié de l'annonceur — vue par un grand publicitaire français.
41	*	LLOBERA, Joseph et OLTRA, Romain, <i>Le Dessin publicitaire</i> , coll. Savoir dessiner/Savoir peindre, Afha, S.A. Afha, Espagne, 1966-1970, 2 vol., 546 p.	Fascinante randonnée à travers un studio de graphisme au travail...
42	*	LOEWY, Raymond, <i>La laideur se vend mal</i> , coll. L'Air du temps, nouv. éd. augmentée, Gallimard, Paris, 1963, 414 p. (Traduction)	Le célèbre maître français de l'esthétique industrielle USA.
43	**	MARTINEAU, Pierre, <i>Motivation in Advertising</i> , McGraw-Hill, New York, 1957, 210 p.	Un maître français de la recherche des mobiles USA.
44	***	MARTINET, André, <i>Éléments de linguistique générale</i> , coll. U-2, Armand Colin, Paris, 1970, 224 p.	Mounin le définit « ... un vrai manuel complet par un des grands linguistes actuels ».
45	*	MCGREGOR, Eric, <i>Advertising</i> , coll. Teach Yourself Books, St. Paul's House Warwick Lane, The English Universities Press Ltd., Londres, 1971, 162 p.	Un Britannique présente des notions publicitaires simples et directes.
46	**	<i>Meta — Journal des traducteurs</i> , vol. 17, n°1, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, mars 1972, 84 p. (N° spécial sur l'adaptation publicitaire).	Articles et table ronde sur l'adaptation publicitaire de l'anglais au français.
47	**	MOUNIN, Georges, <i>Ferdinand de Saussure</i> , coll. Philosophes de tous les temps, Seghers, Paris, 1968, 191 p.	Le père de la sémiologie présenté avec clarté et admiration.
48		PACKARD, Vance, <i>The Hidden Persuaders</i> , David McKay Co., New York, 1957, 275 p.	Célèbres médisances (?) sur la publicité et ses praticiens.
49	???	PELLETIER, Jean-François, <i>Une publicité en quête de qualité</i> , éd. PPL (chez l'auteur), Montréal, 1977, 359 p.	Essai critique et normatif sur la publicité d'ici et d'ailleurs, abondamment illustré.
50		PILDITCH, James, <i>The Silent Salesman</i> , London Business Publications Ltd., Londres, 1961, 157 p.	L'emballage, facteur fondamental.
51	*	PILLET, Antoine, <i>Les grandes marques</i> , coll. Que sais-je ? n° 991, Presses Universitaires de France, Paris, 1963, 126 p.	La marque, facteur fondamental.

N° Cote	Ouvrage	Intérêt
52 **	PLAS, Bernard de, et VERDIER, Henri, <i>La Publicité</i> , coll. Que sais-je ? n° 274, Presses Universitaires de France, Paris, 1964, 127 p.	Précis publicitaire sans prétention.
53	POTEL, Julien, <i>Religion et publicité</i> , Les éditions du Cerf, Paris, 1981, 160 p.	Éléments religieux relevés dans des publicités.
54 *	RAMAT, Aurel, <i>Grammaire typographique</i> , C.P. 408, Tour de la Bourse, Montréal, 1981, 96 p.	Limpide abécédaire des difficultés de préparation d'un texte... pour impression ou non.
55 **	REBOUL, Olivier, <i>Le slogan</i> , éd. Complexe, (distribution P.U.F.), Bruxelles, 1975, 156 p.	Commentaire critique de nombreux slogans européens et québécois.
56 **	RICHAUDEAU, François, <i>La Lisibilité</i> , coll. Médiations, Denoël/Gonthier, Paris, 1959, 303 p.	Un texte ne vaut que si les yeux et l'esprit arrivent à le « lire ».
57	RICHAUDEAU, François, <i>Les secrets de la communication efficace</i> , coll. Savoir communiquer, Retz - C.E.P.L., Paris, 1975, 256 p.	Structures et pouvoirs cachés des mots et des phrases.
58 **	RICHEZ, Jacques, <i>L'Art graphique appliqué à la publicité</i> , Éditions complètes, commerciales et financières, Bruxelles, 1964(?), 123 p.	L'apport du graphisme à la publicité.
59 **	SAUSSURE, Ferdinand de, <i>Cours de linguistique générale</i> , coll. Études et Documents, Payot, Paris, 1968, 331 p.	Le père de la sémiologie s'explique... à travers des notes d'élèves.
60 **	SCHUWER, Philippe, <i>Histoire de la publicité</i> , coll. Nouvelle bibliothèque illustrée des sciences et techniques, Éditions Rencontre, Genève, Suisse, 1965, 112 p.	Belle mais trop courte présentation illustrée de la publicité séculaire.
61 *	SEKIOU, Lakhdar, <i>Le marketing et sa gestion nous concernent tous</i> , Hurtubise/HMH, Montréal, 1979, 160 p.	Claires notions de commercialisation, vue d'ici.
62	<i>Société des graphistes du Québec Inc.</i> , Répertoire des membres, Montréal, 1979.	Une centaine de nos graphistes présentent leurs réalisations.
63 *	SOROKIN, Pitirim, <i>Facts and Foibles in Modern Sociology</i> , Gateway ed., n° 6104, Henry Regnery Co., Chicago, 1965, 357 p.	Un grand sociologue démythifie la « testomanie » et la « quantophrénie » USA.
64 *	TCHAKHOTINE, Serge, <i>Le viol des foules par la propagande politique</i> , 2 ^e éd. revue et augmentée, Gallimard, Paris, 1952, 605 p.	Ouvrage classique sur le lessivage de cerveau par la publicité idéologique.
65 *	TEZENAS, J., <i>Dictionnaire de l'organisation et de la gestion</i> , 2 ^e éd. revue et augmentée, Les Éditions d'Organisation, Paris, 1971, 270 p.	Terminologie gestionnaire et d'aires connexes.
66 ***	TREMBLAY, Gilles, <i>L'ABC du style publicitaire français</i> , Linguatex, Montréal, 1982, 103 p.	Présentation claire et concise des pratiques stylistiques en publicité francophone.
67 **	TURNER, E. S., <i>The Shocking History of Advertising</i> , Michael Joseph Ltd., London, 1952, 303 p.	Histoire-choc de la publicité en Occident.
68 *	VAILLANT, P.-G., <i>Qu'est-ce que la PLV ?</i> , Les Éditions d'Organisation/Éditions Gamma, Paris, 1957, 140 p.	La PLV = la POP, c'est-à-dire la publicité au lieu de vente.
69	VICTOROFF, David, <i>Psychosociologie de la publicité</i> , coll. SUP, Le Psychologue, Presses Universitaires de France, Paris, 1970, 114 p.	Considérations critiques sur la recherche, le slogan, l'image et la marque.
70 *	VICTOROFF, David, <i>La publicité et l'image</i> , Denoël/Gonthier (bibliothèque Médiations), Paris, 1978, 183 pages.	L'image, facteur fondamental.

N° Cote	Ouvrage	Intérêt
71 **	WEIR, Walter, <i>On the Writing of Advertising</i> , McGraw-Hill, New York, 1960, 206 p.	La rédaction publicitaire vue par un grand concepteur USA.
72	WILDBUR, Peter, <i>Trademarks — A handbook of international designs</i> , Studio Vista Limited, Blue Star House, Highgate Hill, Londres 1966-70, 96 p.	Un « designer » britannique présente sigles et symboles d'entreprise, pris un peu partout.
73	WRIGHT, John S. Warner, Daniel S. et WINTER, Willis L., <i>Advertising</i> , 3 rd ed., McGraw-Hill, New York, 1971, 816 p.	Ouvrage-bidon sur le monde publicitaire vu par trois théoriciens USA.

Trouvaille

par Victor Trahan

Sisson, A.F. *Sisson's Word and Expression Locator*. New York : Parker Publishing Company (Prentice-Hall in Canada), 1981, 371 p. [\$23.95].

Unlike Webster's and Roger's, this is a « dictionary in reverse ». Not every well-read translator or writer could tell you offhand that « relief of emotions by talking » is catharsis, that a « specialist in the study of reptiles » is a herpetologist, that a « crabby person » is a curmudgeon, that « lack of confidence » is diffidence, or that « a bold show of confidence » is bravura.

Sisson's will cure the « I-know-what-it-means-but-don't-know-what-the-word-is » syndrome. Instead of merely supplying the meaning of a word, it provides the word from its meaning. You supply the meaning or idea and Sisson's provides the word or phrase which best suits your meaning. If you consult Webster's, you must have some idea of the spelling of the word, but you won't likely find the word if you aren't certain which word you're looking for.

For example, what word would you use for « pervasive or noxious influence »? By looking under « influence » you would find « miasma ». Not an everyday word to say the least, but aren't translators expected to be walking encyclopedias?

Sisson's could then aptly be called « The It's-on-the-tip-of-my-tongue Dictionary », as it is truly a wellspring of words, expressions and ideas, despite its numerous scholarly and pedantic terms. Whether it be

Nouveautés

Canada, Secrétariat d'État, Bureau des traductions, Direction de la terminologie, Section économique et juridique. *Lexique du droit de la preuve (anglais-français) — Glossary of the law of evidence (English-French)*, Ottawa, Le bureau, 1982, viii, 120 p.

Canada, National Research Council, Division Building Research, *Terminology of the building conservation industry*, Ottawa, The Council, 1982, 5 p.

CN, Service de linguistique, Section terminologie, *Lexique du matériel d'entretien en signalisation anglais-français/français-anglais = Signalling Maintenance Materials Lexicon. English-French/French-English*, Montréal, CN, 1982, 75 p.

Cooper, W.W. et Yuji Ijiri (Ed.), *Kohler's Dictionary for Accountants*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 1983, xi, 574 p.

Dictionnaire de médecine. Paris, Flammarion médecine-sciences, 1982, 935 p.

Eisenreich, Günther et Ralf Sube, *Dictionary of Mathematics in English, German, French and Russian*, New York, Elsevier, 1982, 2 vol., 1460 p. [174,25 \$ U.S.]

Goetschalckx, J. et L. Rolling, *Lexicography in the Electronic Age. Proceedings of a Symposium, Luxembourg 7-9 July 1981*, New York, North Holland, 1982, vii, 276 p. [38,25 \$ U.S.]

Hampel, Clifford A. and Gessner G. Hawley, *Glossary of chemical terms*, 2nd ed., New York, Van Nostrand Reinhold, 1982, ix, 306 p.

Lawson, Veronica, *Practical Experience of Machine Translation. Proceedings of a Conference, London 3-6 November 1981*, New York, North Holland, 1982, xiv, 200 p. [42,50 \$ U.S.]

Lederer, Marianne, *La traduction simultanée : expérience et théorie*, Paris, Lettres modernes, Minard, Coll. « Cahiers Champollion », 1981, 454 p.

Nations Unies, Division de traduction, Département des services de conférence, Service français, *Lexique général anglais-français avec suppléments espagnol-français et russe-français*, New York, Nations Unies, 1982, xiv, 886 p.

Pétiot, Georges, *Le Robert des sports : dictionnaire de la langue des sports*, Paris, Le Robert, 1982, xxiv, 553 p.

Rein, David P., *The language of advertising and merchandising in English*, New York, Regents Pub., 1982, viii, 118 p.

Stein, Harold A. et al., *Manual of ophthalmic terminology*, St-Louis, Mosby, 1982, xii, 269 p.

Union internationale de l'industrie du gaz, *Dictionnaire de l'industrie du gaz (anglais/français/allemand/russe)*, 2^e éd., Esser, Vulkan-Verlag, 1982, 680 p.

to simply enrich your vocabulary or to become more arresting, beguiling, bewitching, captivating, enticing, mesmeric, psychagogic and seductive, Sisson's will aptly do the trick, unless you are « restricted in

outlook » (What's that word?...) or have that inherent « power of knowing all things. »

Victor Trahan est traducteur à l'Industrielle — Services techniques.

Des revues

par Paul Horguelin

Saluons, pour commencer, la parution de la nouvelle revue *Technostyle*, heureuse initiative de l'Association canadienne des professeurs de rédaction technique et scientifique. Sous sa forme encore modeste, cette publication bilingue vient combler une lacune, et les trois numéros parus en 1982 sont prometteurs. La première livraison nous propose un article sur

« l'importance de la communication écrite et verbale chez les ingénieurs ». Trois professeurs de l'École polytechnique de Montréal y analysent les résultats d'un sondage parmi les employeurs de leurs étudiants. Conclusion : « La formation à la communication technique relève de la responsabilité d'une école d'ingénieurs ». On pourrait souhaiter que tous les responsables de formation professionnelle s'inspirent de cette conclusion. Un autre article, reproduit d'une revue américaine, confirme sans équivoque l'importance de l'aptitude à rédiger dans l'exercice de la profession d'ingénieur. Deux Canadiens anglophones font ensuite part de leur expérience dans l'enseignement de la rédaction technique. Dans quelle langue les chercheurs francophones du Québec publient-ils leurs communications ? Le dernier article répond à cette question. Bilan inquiétant.

Dans le numéro 2, on peut lire trois articles en anglais sur l'enseignement de la rédaction technique, l'un comprenant une bibliographie commentée de quelques ouvrages. Également : une intéressante présentation du programme de rédaction-cherche de l'Université de Sherbrooke, et une bibliographie partielle de manuels et guides de rédaction française. Le numéro 3 présente, de façon très sommaire, des « Exemples des rôles respectifs de l'anglais et du français dans la vie professionnelle d'ingénieurs en France, au Québec, au Canada anglais et aux États-Unis ». Les articles en anglais constituent heureusement un menu plus substantiel. On y définit ce qu'est un bon « managerial writing » — rapport technique ou financier permettant aux gestionnaires de

prendre une décision —, et deux professeurs exposent leur stratégie pédagogique. L'une est particulièrement convaincante : il faut placer les étudiants en situation d'utilisateurs de textes techniques. Pour ce faire, la classe est divisée en deux groupes chargés de prendre des mesures à l'aide d'un instrument et de sa notice d'utilisation. Dans un cas, la notice est bien rédigée ; dans l'autre, sa lecture est difficile. À la fin de l'exercice, on compare les résultats (durée et exactitude), puis on analyse le texte déficient. Il ne reste plus au professeur qu'à conclure : C.Q.F.D.

Pour s'abonner : *Technostyle*, Department of English, University of British Columbia, 2075 Wesbrook Place, Vancouver V6T 1W5.

Aux États-Unis, le secteur de la communication technique connaît depuis dix ans un développement « phénoménal », au dire du président de l'Association des professeurs de rédaction technique, editrice de la revue *The Technical Writing Teacher*. Celle-ci publie principalement des articles à orientation pédagogique. Le numéro d'hiver 1982 en contient un choix varié, allant de l'adaptation des textes en fonction du public lecteur (exemples d'un même sujet traité dans différentes publications) à une analyse du style technique. La rubrique des comptes rendus présente une dizaine d'ouvrages. Chiffre étonnant ? Non pas, car le nombre des manuels américains de rédaction technique est passé d'une douzaine en 1972 à plus de 50 actuellement. Le plus récent numéro (printemps 1983) compte seize articles sur divers aspects de la rédaction technique : types de documents utilisés dans l'industrie, les obstacles à la communication efficace, le rédacteur technique et les jargons d'entreprise, les effets de la communication informatisée... Et pour la bonne mesure, le lecteur peut s'administrer un test de connaissances scientifiques ou découvrir la petite histoire de *l'Encyclopédie de Didot*. En annexe, une mise à jour de la *Bibliography of Technical Writing*, parue en 1980.

S'il importe de bien connaître son « ennemi » pour le mieux vaincre, les traducteurs techniques ont le choix des armes. Ils pourront aussi lire avec intérêt le numéro

spécial de *Technical Communication* (1982/4), consacré à la traduction technique. Au sommaire : La banque de terminologie TEAM de la société allemande Siemens ; Le traducteur salarié et le traducteur indépendant : un choix pour les entreprises ; La traduction à Télélobe Canada ; La traduction technique au Bureau fédéral des traductions ; Les langues orientales ; La traduction au dictaphone ; Comment choisir et évaluer un traducteur ; La traduction technique à l'ère de l'ordinateur ; Quelle machine de traitement de texte acheter ? Une idée, lancée il y a plusieurs années au Canada, fait son chemin chez nos voisins du Sud : L'American Translators Association projette en effet de sanctionner la compétence de ses membres dans leurs domaines de spécialisation. Une riche bibliographie commentée complète ce numéro dont on ne peut que recommander la lecture. (Éditeur : *The Society for Technical Communication*, Washington.)

La revue *Médias & Langage* (n° 16) présente deux dossiers d'actualité sur la législation linguistique et les banques de terminologie. Intitulé « Langue, Travail, Communication », le premier dossier contient un tableau chronologique des textes législatifs et réglementaires à incidence linguistique adoptés en France. On y trouve également un historique et le texte de la loi de 1975 relative à l'emploi de la langue française. Cette loi régit notamment la langue des contrats, des imprimés commerciaux et de la publicité, la dénomination des produits et les avis publics. Le second dossier fait le point sur les banques de terminologie : évolution, rôle, caractéristiques des principales banques. Un article de Marcel Paré, « Des banques de terminologie pour les entreprises », traite d'un projet de système de gestion de banques bilingues pouvant fonctionner en réseau ou en solo. La revue publie d'autre part une liste de plus de 200 termes, accompagnés de leur définition, établie par la Commission de terminologie du ministère de l'Économie et des Finances. Scivès d'un index anglais-français, cette terminologie économique et financière complète une première liste de 25 termes publiée en 1974 : les rédacteurs et traducteurs y

trouveront matière à enrichir leur fichier. Signalons également une entrevue avec Gabriel de Broglie, auteur d'*Une image vaut dix mille mots*, sur le rapport entre l'audio-visuel et la langue. Principales questions abordées : l'audio-visuel est un langage, l'influence de l'audio-visuel sur la langue écrite et parlée, le doublage des films, la télévision : instrument de délasserment ou de savoir ? Parmi les *Brèves* (nouvelles), on relève l'expérimentation d'un nouveau système d'interprétation simultanée : « Un clavier de sténotype, relié à un ordinateur, y remplace l'habituel micro de l'interprète. Le texte de la traduction apparaît alors instantanément sur un écran géant. » Les réalités canadiennes et québécoises sont évoquées à plusieurs reprises dans ce numéro de *M & L* ; on y apprend même l'existence d'un projet de création d'un Office de la langue française en Ontario... En résumé, un numéro varié et instructif.

Bienvenue au dernier-né (à notre connaissance) des bulletins terminologiques, celui de la Société des comptables en management du Canada : *Lexirom*. Le numéro de janvier précise les objectifs du comité de rédaction et, charitablement bien ordonnée, justifie l'appellation « comptabilité de management », la confrontant à des expressions concurrentes ou connexes. Voilà un bon outil de référence, qui vient rejoindre la *Terminologie comptable* (Ordre des comptables agréés du Québec) dont le n° 33 traite des termes suivants : equity ; état, compte et tableau ; mise hors service, réforme, cession et mise au rebut.

L'actualité terminologique, bulletin mensuel du Bureau des traductions, n'est plus un modèle de ponctualité, puisque le dernier numéro reçu au mois de mars datait de décembre 1982. Par contre, la qualité et l'utilité du bulletin continuent de répondre aux attentes. On lira notamment une étude sur les équivalents français d'un mot à la mode : *accountability*, et une opinion venant raviver la controverse au sujet de la francisation des termes *inuit*, *inuk*, *inuktitut*. Les « glanures linguistiques » portent toujours la

marque du praticien (en l'occurrence, de la praticienne) : rappels utiles ou précisions pertinentes, autant de réponses « fonctionnelles » aux questions que se pose le rédacteur francophone.

Défense de la langue française (n° 112) relance le débat sur l'emploi des pronoms démonstratifs devant un participe. Or sait que l'Académie s'est prononcée, à plusieurs reprises, contre cette construction : « *Celui, ceux, celle, celles* doivent être suivis de la préposition *de* ou d'une proposition relative. Ex. *Ceux qui ont été choisis et non : ceux choisis.* » Pourtant, nombreux sont les grammairiens et les auteurs qui ont passé outre à cette interdiction, jugeant « rapide et commode » le tour incriminé. La discussion n'est pas close : l'auteur de l'article ayant conclu qu'aucune raison grammaticale ne s'oppose à l'emploi de la construction en cause, un collaborateur de la revue répond dans une note qu'il faut barrer la route à l'usage actuel. Le mode régi par la conjonction *après que* est une autre question litigieuse étudiée dans la *Défense* (n° 113). On y rappelle que Grevisse, en accord avec l'Académie, recommandait en 1960 de suivre « la règle traditionnelle » (indicatif ou conditionnel), mais se résignait, vingt ans plus tard, à admettre le subjonctif. La construction avec le subjonctif fait aussi l'objet d'une étude, plus complète, publiée dans *Langues et linguistique* (n° 7) : trois professeurs de l'Université Laval, s'appuyant sur les résultats d'un test, y constatent que le subjonctif gagne du terrain parmi les usagers et expliquent cette tendance. Que diriez-vous : « Ils sont arrivés peu après que vous (être) partis » ? (Subjonctif : 72% ; indicatif : 28%.)

La dernière livraison des *Observations grammaticales et terminologiques* (Université de Montréal) comprend cinq fiches (193 à 197) solidement documentées — comme il est de règle depuis les débuts de cette publication. Les termes étudiés appartiennent à des champs sémantiques connexes : administration ; direction ; décider ; décisif, décisionnaire et décisionnel ; décideur et décisionnaire. Ces études sont des modèles du genre : elles nous apportent la satisfaction

d'avoir « fait le tour de la question » en quelques minutes, nous évitant des heures de recherche. En outre, elles présentent en conclusion une synthèse facile à mémoriser. Signalons enfin qu'un index récapitulatif (par numéro et par terme ou sujet) facilite la consultation.

De son côté, l'Université Laval a publié un recueil des études de son Comité consultatif de la normalisation et de la qualité du français. Ce recueil a pour titre *Les maux des mots* et il couvre la période allant de 1968 à 1982.

Informatio, dans son numéro de janvier 1983, publie le compte rendu de cinq exposés présentés à l'Assemblée annuelle de l'Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario : « Le marché de la pige en Ontario », « Qu'est-ce qu'une bonne traduction ? », « L'avenir de la traduction dans le secteur privé », « L'A.T.I.O. au service des interprètes », « Le programme de traduction de Glendon ». La traduction littéraire vue par le rapport Applebaum-Hébert fait l'objet d'un autre article, tandis qu'un *In Memoriam* retrace la carrière de deux pionniers de la traduction : Jean-Marc Poliquin et Mario Lavoie. Parmi les ouvrages recensés, notons le *Lexique anglais-français du droit en Ontario*, qui contient en annexe la liste bilingue des lois et organismes publics de cette province.

Dans son numéro de janvier-février 1983, *The ATA Chronicle* dresse le bilan des activités de l'*American Translators Association* au cours de l'exercice 1982. L'Association compte actuellement 2230 membres et la cotisation est de \$15. Ce qui trappe, parmi les nombreux comptes rendus, c'est l'accent mis sur les contacts entre traducteurs spécialisés : réseau de consultation, séminaires et ateliers consacrés à des questions très précises. Parmi les autres sujets traités, signalons les résultats d'une enquête sur les traducteurs d'entreprise, la traduction du japonais, la formation des traducteurs, les tests de compétence, la présentation des textes à imprimer, les rapports client-traducteur, traduction assistée et traitement de texte, le traducteur et

la documentation. Un contenu très varié dans un contenant malheureusement très austère.

L'abonné canadien qui reçoit en février 1983 le numéro 2/1982 de la revue *Babel*, organe de la Fédération internationale des traducteurs, peut se demander s'il vit vraiment à l'ère des communications. D'autres questions surgissent à son esprit lorsqu'il parcourt le sommaire. Sur les cinq articles annoncés, trois ne sont en réalité que de brefs commentaires (dont deux en russe, et donc aussi sibyllins que cyrilliques) ayant pour prétexte le *logos*, unité de traduction précédemment proposée par le rédacteur en chef de la revue. Si l'on exclut un autre article, « Essai de redéfinition du concept de traduction », que les traducteurs canadiens avaient pu lire un mois plus tôt dans *Méla*, il ne reste guère pour retenir l'attention qu'une étude « On the Notion of an Analytical Unit of Translation », bonne synthèse des théories sur les unités de traduction, des micro- aux macro-. C'est à la rubrique « Informations bibliographiques » que l'on trouve

l'apport le plus instructif de ce numéro : le compte rendu, en anglais, d'actes de congrès et d'ouvrages théoriques parus au cours des récentes années. *Babel* remplit ici sa mission en nous faisant découvrir la « pensée traductionnelle » de plusieurs pays dont nous sépare la barrière des langues (Allemagne, Bulgarie, Hollande, Hongrie, Lituanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie). L'œil critique du lecteur s'arrête un instant sur le curieux sous-titre de la dernière rubrique : « Néologismes au cours d'unification / Neologisms in the course of unification ». Souhaitons que la révision soit en cours...

Traduire (n° 112) nous propose un compte rendu du colloque « La promotion du français comme langue scientifique » (Bruxelles, 1982), dont les principaux thèmes étaient : rédaction et enseignement du français scientifique, interprétation de conférence et outils terminologiques, publications et revues scientifiques. Viennent ensuite des articles sur les dangers de la traduction indirecte, sur la série synonymique *meeting*.

conférence, convention, symposium, seminar, sur les noms géographiques. Ouvrages recensés : *La traduction simultanée, fondements théoriques* (M. Lecercier), *Glossaire de l'agriculture* (O.C.D.E.), *Glossaire de l'environnement* (O.C.D.E.), *Les termes pétroliers* (M. Arnaud et F. Zubini).

Lurelu, revue consacrée à la littérature québécoise pour la jeunesse, a publié (vol. V, n° 1) une entrevue avec deux traductrices de livres pour enfants. Le choix de l'œuvre à traduire, les problèmes pratiques de l'adaptation culturelle, l'évolution et l'avenir de ce genre de traduction : telles sont les principales questions rapidement abordées dans ce numéro. Passant des « mots d'enfants » aux « mots de traducteurs », on cite celui-ci : Johnny ayant oublié de dire « thank you », sa maman le reprend : « What do you say, dear ? » Jeannot a dû rester perplexe en lisant la traduction : « Que dites-vous, cher ami ? »

Paul Hergelin est professeur de traduction à l'Université de Montréal.

«Circuit»

Parlez-moi... d'une bonne formule!



BANQUE ROYALE

Linguattech: votre linguathèque!

Vous traduisez, rédigez, révisez? Ou vous faites de la recherche terminologique?

À l'intention du communicateur que vous êtes, nous édisons toute une variété d'ouvrages de documentation et de consultation: guides, manuels pratiques, bibliographies, vocabulaires, glossaires...

Voici quelques titres de notre collection *.

(Pour commander, indiquez vos nom et adresse, puis découpez et postez cette annonce.)

- ☐ **Langage du droit et traduction**, sous la direction de Jean-Claude Gauthier, 1983, 320 p., 14,95 \$
- ☐ **L'ABC du style publicitaire français**, Gilles Tremblay, 1982, 100 p., 10 \$
- ☐ **Le papier - Procédés et matériel**, Gilles Bélanger, 1982, 191 p., 16 \$
- ☐ **Manuel pratique de terminologie**, Robert Dubuc, 1978, 100 p., 13,60 \$
- ☐ **Pratique de la révision**, Paul Hergelin, 1975, 150 p., 12,80 \$
- ☐ **Anthologie de la manière de traduire**, Paul Hergelin, 1981, 220 p., 15 \$
- ☐ **Vocabulaire du tourisme**, Charles Dupont, 1979, 150 p., 15 \$
- ☐ **Vocabulaire de l'effergie**, Caupenne et Jammal, 1981, 121 p., 12 \$
- * ☐ Veuillez m'adresser la liste-titre complète de vos publications.

Nom _____ Entreprise _____

Adresse _____

Code postal _____ Téléphone _____

☐ **Cajon, un chèque de _____ \$.**

☐ **Veuillez facturer.**

P.S. - Si vous songez à publier dans un des domaines qui intéressent nos lecteurs, soumettez nous votre manuscrit!

Linguattech C.p. 333, succursale Outremont, Montréal (Québec) H2V 4N1
Téléphone: (514) 849-0505

L'ordinateur a la parole

(Suite de la page 9)

Qu'elle produit par conséquent presque tous les jours des fonctions nouvelles dont certaines sont excellentes et d'autres désastreuses. Et qu'il faut apprendre à faire la différence entre les deux. À trop vouloir fermer la porte à l'erreur, dit l'adage, on risque de fermer la porte à la vérité. Si la vérité était toujours claire et nette, l'erreur perdrait son seul charme : celui de servir à quelque chose.

Agnès Guitard est coordonnatrice de la traduction assistée par ordinateur, aux Services linguistiques de Bell Canada.

Pierre Marchand est traducteur et président de la Société des traducteurs du Québec.

where participants are invited as members or for other reasons. One hears often of forums being held by those in elected positions to discuss items of common interest with their constituents. A similar definition from *The Dictionary of Administration and Management* offers evidence that this format has moved into the business environment as a training method.

« Round table » is another term with an historical background. It recalls the famous table of King Arthur which was made round to avoid quarrels amongst his knights as to precedence. It now means simply : « A conference for discussion or deliberation by several participants » who may or may not sit at a round table. The round table aspect refers to discussion between the participating speakers, although from personal experience there may be an audience with questions from the floor.

From all this we can see that the difference in format of meetings for one purpose or another is at times distinct, at times subtle and at times almost indistinguishable. There is a pattern which proceeds from the general to the specific, but custom tends to confuse usage. Now

that seminar has become part of our business vocabulary perhaps colloquium and symposium will follow suit. In the meantime, unless you have your programme with you, you may be surprised when your colloquium turns out to be a seminar, or vice versa.

Summary of specific differences in closely related terms

Meeting — assembly for a specific purpose

Rap Session — slang for meeting

Assembly — quasi synonym of meeting ; exception legislative assembly

Seminar — synonym of meeting in business world

Conference — problem solving, decision taking

Congress — delegates, international connotation

Colloquium — academic, panel of specialists, discussion

Symposium — academic and scientific, panel of specialists

Forum — open to public, same format as colloquium

Round Table — discussion between specialists

Mary Coppin est directrice administrative de la Société des traducteurs du Québec.

« A Meeting by ... »

(From page 17)

« Forum », which harks back to the ancient Romans, introduces another semantic trait : « A public discussion or lecture, especially if led by an expert or panel of experts, and involving audience discussion ». This is a meeting which is open to the public as opposed to those

A t e l i e r d e
T r a i t e m e n t
d e s M o t s
L e d u c i n c .

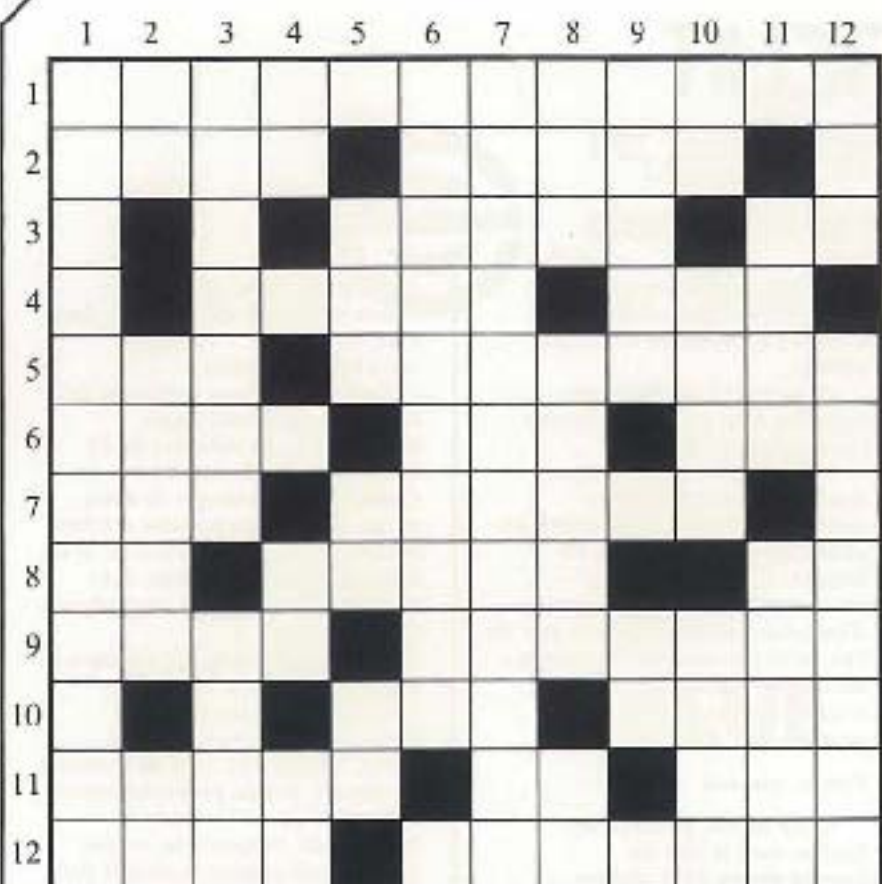
L'Atelier de traitement des mots offre aux traducteurs et traductrices des services de très haute qualité à des tarifs tout à fait concurrentiels :

- Transcription de textes dictés
- Frappe rapide et précise de tout genre de textes
- Français impeccable
- Vos délais sont les nôtres
- Conception de curriculum vitae

824, av. Mont-Royal est
Montréal H2J 1X1
527-8879

**Grande entreprise
francophone
d'Amérique du Nord,
Hydro-Québec a fait
la preuve que le français
est un outil
de communication
viable, efficace
et adapté
à la technique et à
l'économie
de notre temps.**





par Josée Ouellet Simard

HORIZONTALEMENT

1. Purement verbal, formel.
2. Papiers de petit format. Linguiste danois (1859-1931) auteur d'une *Grammaire historique de la langue française*.
3. Interdit, Pronom indéfini.
4. Relevé. Hélas.
5. Conjonction. Mets en forme.
6. Mer formée par l'océan Indien au sud-ouest de l'Asie. Troupe de théâtre québécoise dont les spectacles rivalisent avec notre sport national.
7. Chimiste français (1583-1645) qui découvrit l'augmentation de poids des métaux chauffés au contact de l'air.
8. Plante parasite qui croît sur les branches de certains arbres. Epie.
9. Du verbe tirc. Langue indo-européenne du groupe balte. Platine.
10. Mélodie accompagnée d'un instrument. Élève.
11. Syndicat d'enseignants. Boisson chaude alcoolisée.
12. Langue nationale de l'Union indienne. Clé. Lauréat du Grand prix de l'Académie Charles Cros en mars 1982.

VERTICALEMENT

1. Auteur d'un dictionnaire de langue.
2. Cui. Devenir muet (s). Ne peut être que sujet.
3. Passera à gué. Qui a les caractères du feu.
4. Carcasse. Note. Pousse l'aiguille.
5. Cheveu. Divinité de la terre chez les Grecs. Pronom démonstratif.
6. Rupture dans la construction d'une phrase.
7. Ensemble des théories relatives aux communications et à la régulation dans l'être vivant et la machine.
8. Dans chrome. Teignes. En anglais comme en français, elle es: parfois payante.
9. Vocalisa en passant de la voix de tête à la voix de poitrine. Sa Grâce.
10. Vélaire et silabiale. Foyer. Principe d'action, symbole du désir.
11. Hardie. Forme de discours.
12. Puissances éternelles émanées de l'Être suprême chez les gnostiques. Groupe de mots formant une unité à l'intérieur de la phrase.

**Félicitations
pour cette
très heureuse
initiative.**

**Meilleurs
vœux
de succès
à
toute l'équipe
et...**

**longue vie
à
«CIRCUIT»!**

**Frenette,
Boulangier et associés, s.c.o.**
666, rue Sherbrooke ouest
Bureau 605
Montréal
(Québec)
H3A 1E7

Tél.: (514) 842-4437

COURT-CIRCUIT

Le Devoir à un sou le numéro

par Jacques Poisson

Notre quotidien montréalais, dont le nom jure singulièrement avec le laxisme moral de notre époque, a commencé à paraître le 10 janvier 1910. Il se vendait alors « un sou le numéro ».

Le 11 juillet 1958, son prix était encore compté en sous, mais le lendemain, 12 juillet, le mot « sou » cédait la place à la désignation officielle, d'où : « 10 cents le numéro ». Voici la suite de cette histoire en quelques mots et quelques chiffres : 29-8-1958 (10 cents l'exemplaire) ; 3-1-1963 (10¢) ; 1-10-1973 (15 cents) ; 29-3-1975 (25 cents) ; 21-2-1983 (35 cents).

Le mot « sou », d'après le Littré, viendrait du latin *solidus*. Quant à « cent », le Webster en attribue l'origine au latin *centum*. Que de chemin pour aboutir à « cent », ce qu'on entend toujours malgré l'omniprésence du « cent » anglophone !

Il faut dire que ce « cent » n'est pas commode dans notre langue en raison de l'homographie entre *cent* (100) et « cent » (0.01 \$). Le terme centime eût été d'un maniement plus facile.

Selon le *Glossaire au parler français au Canada*, cent est le mot officiel de notre sou depuis 1904 et on le prononce sans faire entendre le t. Ce conseil, comme bien d'autres en la matière, est resté lettre morte.

Variations sur quelques termes

« N'avoir pas le sou » s'oppose à « to have a dollar », ce qui illustre une fois de plus les pièges de l'article pour le traducteur. D'ailleurs, ne dit-on pas dans certains milieux « avoir une piasse » pour être fortune ? Pourquoi faut-il que le mot *fortune* évoque indifféremment le destin et la richesse ? Et que vouldrions dire nos aïeux quand ils se disaient nés pour un petit pain ?

Le Devoir défie l'O.L.F.

L'O.L.F. a statué en faveur de la virgule décimale et de la postposition de \$, ce qui n'empêche pas le journal de la rue du Saint-

Sacrement d'indiquer son tarif annuel de la façon suivante : « édition quotidienne \$95.00 par année ».

Et pourquoi les deux zéros superflus dont ne s'encombre pas l'usage français (95 F) ?

« Par année » (per year, per annum, a year) est aussi un particularisme. Tous les traducteurs savent qu'on dit « par an » en français. Cet usage a-t-il un fondement logique ? Il est permis d'en douter, sachant que « le jour de l'an est le premier jour de l'année ». Mais je ne connais personne qui risquerait « bonne année male année » pour « bon an mal an ».

Fais ce que dois

Cette devise, pudiquement fondue dans le titre du journal depuis 1977, illustre magnifiquement l'économie du pronom que pratiquait jadis notre langue. Autre exemple intéressant pour nous : *beau parler n'écorche point la langue*.

Le temps qu'il fera : beau et doux

On s'exprimait ainsi en 1910. Il n'y avait pas rupture entre le langage de tout le monde et les pronostics du temps. Aujourd'hui, nous avons des météorologues qui parlent « en termes » (voir le Glossaire), et le plus souvent en termes français. L'idiotisme français « il fait beau » a été délogé par le calque de l'idiotisme anglais « it is fair », c'est-à-dire « c'est beau ».

Et voici comment le plus intellectuel de nos quotidiens prédit le temps qu'il fera :

« La météo : Nuageux et doux avec possibilité de chutes » (21-2-1983).

La francisation spontanée

Dans le *Devoir* du 22 janvier 1910, Omer Héroux mentionnait la « Gazette », en francisant en toute liberté l'article compris dans le nom ou le titre du journal des Anglo-Québécois.

La plupart de nos journalistes sont trop unilatéralement révérencieux aujourd'hui pour en

faire autant. Aussi écriront-ils : « dans la THE GAZETTE », « dans THE GAZETTE » ou autres maladresses du genre.

Le *Salvador* nous vaut aussi de scrupuleux dédoublements d'articles : « une initiative du El Salvador », « le El Salvador », etc. Comme quoi les usages de notre presse accusent un laxisme extrême vis-à-vis de la langue française et un rigorisme presque puritain dans l'imitation des modèles anglophones (tics compris).

C'est d'ailleurs ce qui explique le souci de décliner « Wolfgang Amadeus », comme pour une identification en bonne et due forme, chaque fois qu'il est question de Mozart. Manie particulièrement détestable quand les noms de baptême du compositeur ne sont pas particulièrement musicaux dans notre langue. Le divin Wolfgang Amadeus !

Singularités et richesse du vocabulaire

Dans le *Devoir* du 23 mars 1910, Henri Bourassa, réputé à juste titre pour son style et ses bonheurs d'expression, parlait de la minorité anglophone. Le 12 mars de la même année, Omer Héroux énonçait les *palinodies* d'un journal adversaire. Voilà, sauf erreur, un terme à peu près oublié de nos journalistes. Il figure pourtant dans le *Dictionnaire du français contemporain*. Semblait-il senti comme trop « littéraire » ? Opprobre suprême de nos jours, mais marque de culture tout à fait légitime à la belle époque du *Devoir* !

Jacques Poisson est traducteur indépendant.

Humour noir

« Les décrets s'appliqueront aux professeurs à partir du 31 mai 1983, date à laquelle échouent leurs conventions salariales. »



**La Société
des traducteurs
du Québec**

SALUE

**l'Année
mondiale
des communications
1983**



Oui!

iBEX et *Spellindex*, le choix unanime pour le traitement de texte et la gestion bureautique. En effet *Spellindex* est tellement plus qu'un traitement de texte qu'on pourrait l'appeler un système de gestion bureautique. Comparez *Spellindex* à tout autre système que vous considérez, même les systèmes de traitement de texte dédiés.



iBEX 7103

iBEX peut contribuer à l'expansion de votre entreprise, car ses produits sont conçus selon la meilleure technologie disponible: le matériel est japonais (la meilleure qualité au monde, selon les experts) et le logiciel américain (de l'avis général, supérieur à tous les autres). Ces deux éléments de premier ordre réunis ont fait de nous les géants de la micro-informatique.

Avec un ordinateur **iBEX** dans votre bureau, vous êtes en mesure d'effectuer l'analyse et le traitement d'informations essentielles.

Ce que **iBEX** offre en plus? La fiabilité. Il traite rapidement l'information.

Et son prix est beaucoup plus bas que celui de la plupart des autres ordinateurs. **iBEX**. La plus grande variété d'ordinateurs de bureau, qu'il s'agisse d'un ordinateur compact peu coûteux ou d'un système multi-terminal complexe à utilisateurs multiples.

Pour une rencontre et de plus amples informations, communiquez ou écrivez à:

Unimicro Informatique (Canada) Corp.
6965, boul. Taschereau
Brossard, Qué.
J4Z 1A7
(514) 445-3600
M. Claude E. Bombardier